

Cyberpresse

L'avènement de
«l'hébergement rapide»
page A18



Auto
La SAAB 9,5 familiale: un pas
dans la bonne direction page C1



Gilles Bourcier
AU GRAND PRIX
D'ESPAGNE

Formule 1
Un cinquième
abandon pour
Villeneuve
page S5

Baseball

GIANTS 4
MONTS 6
page S10

Hockey

7
STARS 5
page S2

La station d'épuration de la CUM pollue le fleuve avec du mercure



ÉRIC TROTTIER

La station d'épuration des eaux usées de la CUM serait-elle devenue le plus important « pollueur » au mercure au Québec ?

Incapable de traiter tous ses déchets toxiques, la station d'épuration de Rivière-des-Prairies rejette en effet entre 200 et 300 kilos de

mercure par année dans l'atmosphère et le fleuve Saint-Laurent, soit la presque totalité du mercure qu'elle reçoit du réseau d'égout qui sillonne l'île de Montréal.

C'est ce que révèlent plusieurs rapports du service de l'Environnement de la CUM obtenus par *La Presse*.

La situation est telle que le ser-

vice de l'Environnement de la CUM doit entamer une campagne de sensibilisation aux dangers du mercure et songe à modifier son règlement 87 sur les rejets industriels pour forcer les dentistes, responsables de

Voir **LA STATION** en A2

■ Autres textes en pages A10 et A11



PHOTO BERNARD BRAULT, La Presse

Bessette deuxième

Malgré tous ses efforts et les encouragements de nombreux fans, la Québécoise Lyne Bessette a trouvé plus forte qu'elle hier sur le mont Royal : la nouvelle étoile montante du cyclisme a été devancée par l'Australienne Tracy Gaudry lors de la cinquième épreuve de la Coupe du monde sur route disputée sous une chaleur accablante. Voir texte en page S7

Le PLQ veut redéfinir le « modèle » québécois

MARTIN PELCHAT
SAINT-HYACINTHE

Après s'être attiré plusieurs critiques lors de la dernière campagne électorale en remettant en question certains acquis de la Révolution tranquille, Jean Charest est revenu à la charge hier en annonçant que le Parti libéral allait redéfinir le « modèle » québécois dans le cadre d'un nouveau projet politique.

Tout en rappelant que son parti s'était prononcé pour un système de santé public « à une vitesse » lors des dernières élections, M. Charest a dit s'attendre à ce que des questions sur la place du privé dans ce système et la privatisation partielle d'Hydro-Québec soient soulevées par des militants libéraux dans le cadre de cette remise en question.

« Ceux qui ont des choses à dire là-dessus auront le fardeau de faire la démonstration qu'il y a des changements à faire », a-t-il nuancé, au dernier jour d'un conseil général du PLQ tenu à Saint-Hyacinthe.

Les militants ont été plus loin en adoptant une résolution de la commission jeunesse réclamant la remise en question, à l'occasion d'un débat public, de la formule Rand, fondement du syndicalisme, qui consacre le principe de la retenue obligatoire de la cotisation syndicale.

« On s'ouvre à cela mais il n'y a

Voir **LE PLQ** en A2

Le petit monde à bicyclette



PHOTO BERNARD BRAULT, LA PRESSE

Environ 9000 jeunes âgés de 6 à 14 ans ont participé hier au 8^e Tour de l'île des enfants, une randonnée à bicyclette dans les rues de Montréal qui couvrait cette année une distance de 24 km. Les parents étaient strictement exclus de la promenade, très encadrée par des centaines de bénévoles. Sous un soleil radieux, il n'y a eu à déplorer que quelques accrochages et des égratignures. Le Tour de l'île des enfants ouvre la saison des randonnées cyclistes amateur, dont la plus célèbre, le Tour de l'île, devrait rassembler dimanche prochain des dizaines de milliers de cyclistes. Deux jours avant, les Montréalais auront pu participer au tout premier Tour de l'île la nuit. Voir autres photos en page A6

Lavez vos légumes

GILLES PAQUIN
envoyé spécial,
PANCEVO, Yougoslavie

Un immense nuage noir a recouvert la ville de Pancevo quand les usines pétrochimiques ont flambé après avoir été bombardées par l'aviation de l'OTAN. La pluie est venue le lendemain et une suie grasseuse a recouvert les maisons, les jardins et les véhicules.



« C'était dégoûtant, tout ce que nous touchions nous collait aux mains. Le

Voir **LAVEZ** en A2

■ Autre texte en page B8

Faire autrement



Nathalie Petrowski
rencontre

DANIEL LANGLOIS

Daniel Langlois, le pape du multimédia et le père de Softimage, n'a pas grandi dans le béton et le bitume de Montréal, comme le laissent croire ses habits éternellement noirs et son look techno-industriel. Il a grandi sur la ferme laitière de son père à Saint-Canut. Grandi parmi les vaches et les poules.

À dix ans, il n'était pas très différent des garçons de son âge ni de ses trois frères, à une seule différence près : les cabanes qu'il construisait dans les arbres

n'étaient jamais comme celles de ses copains. Il y avait des escaliers en spirale, des palissades, des fenêtres, des tours, des formes étranges, n'importe quoi que son imagination lui dictait.

Lorsque Daniel Langlois décidait de construire une cabane dans un arbre, ce n'était jamais une cabane banale ou traditionnelle. Que non !

C'est sans doute en construisant ses cabanes qu'il a découvert un principe qui devait ne plus jamais le quitter : le principe du changement. Celui de regarder les choses telles qu'elles sont et telles qu'elles ont toujours été et de voir comment on pourrait les faire autrement.

De ses cabanes dans les arbres jusqu'à la création en 1986 de Softimage, Daniel Langlois a sans cesse cherché comment il pourrait transformer les choses et leur donner une forme et un éclairage nouveaux.

Et demain soir à 20 h, quand ouvriront officiellement les portes d'Ex-Centris, le cinéplex du futur qu'il a entièrement conçu, dessiné et financé au coût de 35 millions, Daniel Langlois prouvera une fois de plus qu'il ne fait jamais les choses comme les autres mais qu'il les fait toujours en grand.

■ A lire, l'entrevue en page A12



PHOTO ROBERT SKINNER, La Presse

Daniel Langlois

215
JOURS
AVANT
L'AN 2000

INDEX

Petites annonces
- index C6, C7
- immobilier C6, C7
- marchandises C7, C8
- emplois C8, C9
- automobile C9, C10

- affaires B5
Arts et spectacles B9 à B12
- horaire spectacles B12
- horaire télévision B10
- opéra B9

Bandes dessinées C7
Bridge C10
Cantlin Philippe A5
Décès C11
Économie B1, B4 à B7
Éditorial B2

Êtes-vous observateur C6
Feuilleton C9
Horoscope C8
Le monde B8, C12
Loteries A2, A16
Mots croisés C9, S14

Mot mystère C8
Opinions B3
Politique A13, A14
Quoi faire C5
Tabloïd Sports
- Michel Blanchard S3

ÉDITORIAL

Avec des prières...
- Pierre Gravel
page B2

MÉTÉO

Ciel ensoleillé
Max. 29, min. 15
Cahier Sports,
page 20



L'ÉVÉNEMENT CAMIONS LES DURS DE DURS.

Pour un temps limité,
offrez-vous nos durs de durs à prix tendre.



Suites de la une

La station d'épuration de la CUM pollue le fleuve avec du mercure

LA STATION / Suite de la page A1

27 % des déversements de mercure, à doter leurs bureaux de systèmes de récupération des résidus d'amalgames.

« Les rejets de la station d'épuration en font l'une des plus importantes sources de pollution par le mercure. C'est très grave, parce que l'impact du mercure est considérable pour l'environnement », constate Daniel Green, co-président de la Société pour vaincre la pollution (SVP).

La station d'épuration des eaux usées de la CUM reçoit entre 200 et 300 kilos de mercure par année. Selon les documents obtenus par *La Presse*, la moitié de ce mercure passe à travers les mailles de la station pour être rejetée dans le fleuve, en aval de Montréal. L'autre moitié est récupérée pour être incinérée avec les « boues » de la station... et finalement rejetée dans l'atmosphère. Le mercure peut alors « voyager » sur de très grandes distances et aller contaminer des lacs ou des cours d'eau situés à des centaines, voire des milliers de kilomètres de Montréal.

Le mercure, faut-il le rappeler, est une

Provenance du mercure à la station d'épuration des eaux usées de la CUM

Cliniques dentaires	27%
Eaux domestiques	10%
Eaux de ruissellement	27%
Autres	34%
Fosses septiques	2%

Source : Service de l'environnement de la CUM

Infographie *La Presse*

substance extrêmement toxique, reconnue pour s'accumuler dans la chaîne alimentaire (notamment dans les poissons du fleuve et du golfe du Saint-Laurent). Une personne intoxiquée au mercure risque diverses affec-

tions au cerveau, au système nerveux et au système rénal. « Les dommages peuvent être particulièrement sensibles chez les femmes enceintes et les foetus en développement », rapporte la CUM dans un document sur le mercure diffusé sur son site Internet.

La communauté internationale souhaite bannir ce métal lourd utilisé par diverses industries, mais aussi par les dentistes, les hôpitaux et... à la maison (dans les thermomètres, les vieux thermostats, certaines lampes fluorescentes, etc).

En 1998, le gouvernement du Québec s'est engagé, tout comme les provinces de l'Est du Canada et les États de la Nouvelle-Angleterre, à diminuer de moitié ses émissions de mercure, d'ici 2003.

C'est ainsi que la CUM, responsable de l'environnement dans l'île de Montréal, veut « sensibiliser » les hôpitaux qui emploient encore des thermomètres et des appareils à pression fonctionnant au mercure. On voudrait également « inciter » les pharmaciens à retirer leurs thermomètres au mercure de leurs tablettes.

Mais ce sont les dentistes (qui emploient le mercure dans l'alliage des plombages) qui sont le plus visés, puisqu'ils sont responsables de 27 % des rejets à l'égout, selon la CUM. Une campagne de sensibilisation se déroule en ce moment pour qu'ils acceptent de récupérer leurs résidus d'amalgames, mais si cette campagne ne fonctionnait pas, la CUM pourrait tout simplement les forcer en modifiant son règlement 87, explique le surintendant au service de l'environnement de la CUM, Bernard Séguin.

L'objectif ultime est de réduire les rejets de mercure à l'égout pour que la CUM puisse rencontrer les nouvelles normes nord-américaines qui seront adoptées en 2003. Pour l'instant, la concentration des rejets atmosphériques de la station d'épuration dépasse de 37 % la norme projetée de 70 microgrammes/mètre cube.

Quant aux usines de l'île de Montréal qui rejettent encore le mercure en quantités industrielles, elles n'ont rien à craindre, pour le moment du moins : « On ne les connaît pas suffisamment », explique M. Séguin, qui ajoute que le service de l'environnement de la CUM tente toutefois de les identifier.

Le PLQ veut redéfinir le « modèle » québécois

LE PLQ / Suite de la page A1

pas d'orientation, pas de préjugé là-dedans, a encore nuancé Jean Charest. Même qu'on me dit que les interventions de ce matin étaient en majorité favorables à la formule actuelle. Alors, ça peut aller dans un sens ou dans l'autre. »

En redéfinissant le « modèle » québécois, le chef libéral a pour sa part dans sa mire l'interventionnisme de l'État dans l'économie. Il veut que le Québec se « réconcilie » avec l'économie de marché, « où c'est le secteur privé qui est le moteur de l'économie ».

« Le contexte du Québec, c'est le contexte nord-américain, pas le contexte européen », insiste M. Charest, qui continue d'affirmer que la Super SGF du gouvernement Bouchard se justifie difficilement, parce qu'elle subventionne parfois des entreprises qui

n'en ont pas besoin. « C'est Robin des bois à l'envers », ironise-t-il.

Un débat avorté

Même en santé, ajoute M. Charest, il faut questionner le « dirigisme, le contrôle », incarné dans les bureaucraties que sont devenues à son avis les régies régionales.

En réunion plénière, les militants avaient pourtant à statuer sur une résolution des délégués d'Abitibi Ouest réclamant une solution pour le moins dirigiste au criant problème de la pénurie de médecins en région : qu'on fasse l'obligation aux aspirants médecins de s'engager à travailler trois ans en région et que sous peine d'amendes, les jeunes médecins soient contraints de pratiquer au moins cinq ans au Québec.

La résolution a donné lieu au seul vrai débat de la plénière, plusieurs militants, parmi

lesquels des médecins, y voyant une injustice envers les jeunes. Des mesures auxquelles seuls « les États communistes et totalitaires » recourent, est intervenu le député de Verdun, Henri-François Gauthier.

Un militant de Rouyn-Noranda, Rémi Barrette, a rétorqué que les jeunes policiers de la Sûreté du Québec, eux, étaient contraints d'aller travailler en région, et qu'il ne voyait pas pourquoi les médecins ne le seraient pas.

Les militants ont coupé court au débat en votant, à la suggestion de M. Gauthier, pour le retrait de la résolution et son renvoi à la commission politique, qui verra d'ici le prochain conseil général, à l'automne, à formuler une résolution susceptible de rallier la majorité. Jean Charest a toutefois réitéré hier son opposition aux mesures coercitives.

Outre cette question, seules les propositions réclamant un projet de loi contre les clauses discriminatoires et un programme de

premiers répondants en services pré-hospitaliers d'urgence sur tout le territoire québécois ont suscité des échanges substantiels avant d'être adoptées.

La question de la place de la religion dans les écoles a été vite expédiée. Le parti devra élaborer une réponse au rapport Proulx, qui recommande de mettre fin à l'enseignement religieux. Le PLQ veut que soit respecté le principe de liberté de choix des parents et des élèves.

M. Charest a enfin annoncé que la critique en matière de finances de l'opposition, Monique Jérôme-Forget, présidera un nouveau groupe de travail qui lancera les bases d'une réforme fiscale. Le groupe réunira les députés Diane Leblanc, André Tranchemontagne et Yvon Marcoux, ainsi qu'Alain Cousineau, de Secor, qui dirigeait la dernière campagne du PLQ, Sean Finn, trésorier du CN, Alain Paquet, économiste de l'UQAM et Diane Blais, d'Ernst & Young.

Lavez vos légumes

LAVEZ / Suite de la page A1

feuillage, les fleurs et les légumes de mon jardin semblaient étouffer sous cette crasse », dit Predrag, 48 ans, un menuisier de cette municipalité.

Les usines pétrochimiques de Pancevo, à une vingtaine de kilomètres de Belgrade, forment un complexe industriel comparable à celui de Montréal-Est. Elles s'étendent sur plus d'un kilomètre, des deux côtés de la route nationale, à la sortie de la ville.

« Nous avons eu très peur quand nous avons entendu les explosions, nous avons tout de suite compris que les usines avaient été frappées. L'odeur de ces produits qui brûlaient était écoeurante », raconte Predrag.

Les usines de Pancevo ont été bombardées à plusieurs reprises ; la première fois, ce fut

la catastrophe. Ensuite, la situation a continué de se détériorer chaque fois que les avions revenaient.

Aujourd'hui, l'air est respirable à Pancevo, mais la population craint de nouveaux bombardements. Des camions entrent et sortent, des hommes s'activent autour des bâtiments de l'usine, mais aucune fumée ne sort de ses grandes cheminées.

Trois ouvriers ont été tués lors de ces bombardements, une quarantaine d'autres empoisonnés, mais on ne sait pas encore combien de personnes de la région payeront éventuellement de leur santé.

« C'est une véritable catastrophe écologique », dit le docteur Ruza Katnic, une neuro-psychiatre de l'hôpital de Pancevo. Selon elle, les conséquences à long terme de tous ces produits toxiques sur la santé des habitants sont difficiles à évaluer.

L'incendie qui a éclaté dans les réservoirs de la raffinerie de pétrole a produit un immense nuage noir d'un kilomètre de haut et de 25 à 30 kilomètres de long. Des réservoirs de vinyle polychloré et d'autres substances cancérigènes ont également été touchés, explique Mme Katnic.

« La population avait de la difficulté à respirer. Nous avons conseillé aux gens de fermer portes et fenêtres et de rester à l'intérieur des maisons. Nous disions à ceux qui le pouvaient d'amener les enfants et les personnes plus fragiles ailleurs », ajoute le médecin.

Au nord et au sud de la ville, le Danube est pollué sur 30 ou 40 kilomètres en raison de la grande quantité de produits chimiques et de pétrole déversés dans les égouts pour ensuite couler dans la rivière. Des poissons morts ont été trouvés sur la rive, poursuit

Mme Katnic.

Ces matières polluantes affectent évidemment la terre et les aliments. Le service de santé communautaire de Pancevo conseille aux gens de laver longuement les fruits et les légumes à l'eau froide avant de les consommer.

L'hôpital de Pancevo s'attend à une augmentation importante du nombre de maladies respiratoires, à une hausse des cas d'anémie et de leucémie. Et c'est sans compter les problèmes psychologiques des gens qui vivaient à proximité des usines lors de ces bombardements.

Pour Mme Katnic, il faudra des années avant de mesurer l'ampleur de cette catastrophe. Un désastre que se répercute sur l'ensemble des pays des Balkans.

■ Autre texte en page

La Presse

Renseignements : (514) 285-7272

Abonnement : (514) 285-6911

Télécopieur pour abonnement : (514) 285-7039

Lundi au vendredi de 6 h 30 à 17 h 30

Samedi de 7 h à midi

Dimanche de 7 h à 11 h

Rédaction : (514) 285-7070

Promotion : (514) 285-7100

Les petites annonces : (514) 285-7111

Télécopieur : (514) 848-6287

Lundi au vendredi de 8 h 00 à 17 h 30

Décès, remerciements : (514) 285-6816

Lundi au vendredi de 8 h 30 à 17 h 30

Grandes annonces

Détaillants : (514) 285-6931

National, TéléPlus : (514) 285-7306

Carrières et professions,

Nominations : (514) 285-7320

Comptabilité

Grandes annonces : (514) 285-6892

Les petites annonces : (514) 285-6900

La Presse est publiée par : La Presse, Ltée,

7, rue Saint-Jacques, Montréal H2Y 1K9.

http://lapresse.infinit.net

Seule la Presse Canadienne est autorisée à diffuser les informations de *La Presse* et celles des services de la Presse Associée et de Reuter. Tous droits de reproduction des informations particulières à *La Presse* sont également réservés.

Envois de publication canadienne -

Contrat de vente numéro 0531650

Port de retour garanti. (USPS003692)

Champlain N.Y. 12919-1518.

LOTÉRIES

La quotidienne

à trois chiffres : 9-6-0

à quatre chiffres : 7-3-6-6

COLLECTES DE SANG

Aujourd'hui, Héma-Québec attend les

donneurs aux endroits suivants :

■ à Montréal : Centre des donneurs de sang, centre commercial Maisonneuve, 2991, Sherbrooke Est (métro Préfontaine), de 10 h à 17 h 30 ;

■ à Montréal : Le 1000 de la Gauchetière, en collaboration avec Téléglobe et la Société canadienne des postes, l'Amphithéâtre Bell-niveau mezzanine, 1000, rue de La Gauchetière Ouest, de 10 h à 16 h. Objectif : 125 donneurs ;

■ à Saint-Jérôme : organisée par les Clubs Optimiste de la Zone 7, Saint-Jérôme, Lafontaine, Sainte-Sophie, Prévost et Saint-Hippolyte, centre communautaire Notre-Dame, 655, rue Fillion, de 14 h 30 à 20 h 30. Objectif : 175 donneurs ;

■ à Magog : organisée par les auxiliaires bénévoles de l'hôpital La Providence, église Saint-Patrice (sous-sol), 115, rue Merry Nord, de 14 h 30 à 20 h 30. Objectif : 225 donneurs.

DEMAIN DANS LA PRESSE



Le Grand Prix Air Canada

■ Pour le Grand Prix du Canada, Air Canada représente un partenaire de choix. Pas seulement à cause de son important apport pécuniaire, lequel s'élève tout de même à 40 millions de dollars pour les huit prochaines années. Air Canada nous fait notamment une extraordinaire promotion à la grandeur du pays pour le Grand Prix. Toute l'industrie touristique montréalaise et québécoise en profite, raconte Michel Girard dans un dossier présenté dans le cahier Économie de *La Presse*, mardi.

QUESTION DU JOUR

La Presse
Service Liaison

Vous voulez vous faire entendre?

Répondez à la question du jour.

Pour faire connaître votre opinion, composez le (514) 285-7333; au son de la voix, faites le 1.

Les libéraux de Jean Charest veulent revoir « le modèle québécois ». Est-ce une bonne idée?

Le syndicat des policiers de la Sûreté du Québec rejette le plan de redressement soumis par le directeur du corps policier. Êtes-vous d'accord? À cette question posée hier, le pourcentage des réponses obtenues a été:

Oui: 14 %
Non: 86 %

NDLR: Ce sondage maison sert uniquement à prendre le pouls de nos lecteurs et n'a aucune prétention scientifique.



Appuyez nos opérations dès maintenant !
Réfugiés du Kosovo
La catastrophe ne fait que commencer

MEDECINS SANS FRONTIERES
www.msf.ca

1-800-982-7903

Médecins Sans Frontières
294, Carré St. Louis bureau 104
Montréal (QC) H2X 1A4

NO DE CHARTÉ 13527 5857 RR0001

Actualités

L'EXPRESS
DU MATIN



Six morts sur la route

Les accidents de la route ont fait six morts au Québec pendant le dernier week-end. Frédéric Dion, 20 ans, de Brigham, est décédé samedi, à Saint-Alphonse, en Haute-Yamaska, après avoir été heurté par un véhicule alors qu'il circulait en patins à roues alignées. Un résident de Saint-Eugène, Pierre Péloquin, 44 ans, a péri samedi après-midi après avoir perdu la maîtrise de son véhicule sur la route 239, à Saint-Guillaume. Une autre perte de maîtrise de véhicule survenue à Lapréstation, hier, a coûté la vie à Martin Gaudette, 23 ans, de Saint-Denis-sur-Richelieu. Pascal Chabot, 19 ans, un résident de Saint-Hilaire, s'est tué lui aussi dans la nuit de dimanche en perdant la maîtrise de son véhicule. L'accident est survenu sur l'autoroute 20, à Sainte-Julie : la Sûreté du Québec est à la recherche d'un véhicule rouge foncé de modèle sport qui aurait été vu sur les lieux de l'accident. Hier après-midi, Jean-François Bélanger, 20 ans, de Repentigny, a perdu la vie quand il a heurté avec sa motocyclette l'arrière d'un véhicule qui avait ralenti pour effectuer un virage. L'accident est survenu sur la route 343, à Sainte-Marcelline-de-Kildare, dans la région de Matawinie. Enfin, une femme de 42 ans a été victime d'une collision frontale, hier après-midi, sur la route 155, à Rivière Matawin, en Haute-Mauricie.

Cadavre d'une femme découvert à Ste-Eulalie

Le cadavre d'une femme, pieds et poings liés et dont la tête était recouverte d'un sac, a été découvert hier dans un chemin forestier de Sainte-Eulalie par une dame qui se rendait à sa cabane à sucre. La victime était complètement vêtue mais n'avait ni argent ni pièces d'identité. La femme semble assez âgée, et la blessure pourrait avoir été faite à la tête où il y avait du sang. Aucune autre marque de violence n'était visible et le corps aurait vraisemblablement été déposé à cet endroit récemment. Cette méthode « d'élimination », employée souvent par les motards, laisse cette fois perplexe. L'autopsie devrait avoir lieu aujourd'hui.

Réaction vive

En réaction à la réélection de Bill Johnson à la tête d'Alliance Québec, le Mouvement souverainiste du Québec a fait savoir hier qu'il demandait à Ottawa de ne plus verser à l'organisme représentant des Anglo-Québécois « un million par année ». Selon le vice-président du MSQ, Gilles Rhéaume, Alliance Québec « est devenu un groupuscule d'extrémistes voués à la détérioration du climat social au Québec afin que l'anglais reprenne sa place ».

12 feux de forêt

La foudre et la négligence humaine combinées à un indice d'inflammabilité extrême partout au Québec sont à l'origine de 12 feux de forêt, dont le plus important était hors de contrôle, hier soir, dans le parc des Grands Jardins, dans la région de Charlevoix. Un autre feu, de cause humaine, avait rasé 200 hectares de forêt dans la région de Forestville, sans toutefois menacer les secteurs habités. À Chicoutimi, les pompiers ont évacué quatre maisons. Dans la municipalité de La Baleine, à l'Île-aux-Coudres, les pompiers ont peiné pour mater l'imposant voile de fumée qui se dégageait de la tourbière Pearl.

Émirats: la peine de mort prononcée contre un Canadien commuée

Un tribunal a commué samedi en réclusion à perpétuité la peine de mort prononcée contre un Canadien reconnu coupable de trafic de stupéfiants, a annoncé hier le consulat du Canada à Dubai. Ryan Mahoney, âgé de 21 ans, avait été arrêté en janvier 1996 en possession de drogues et de vidéos pornographiques. Il avait été condamné à la peine capitale en décembre 1997. Les Émirats arabes unis ont durci en 1995 leur législation antidrogue, faisant du trafic de drogue un crime passible de la peine de mort.



PHOTO ROBERT SKINNER, La Presse

C'est sous ces arbres, derrière cette maison que le drame s'est produit hier matin et que le petit Nicolas Boudreau, deux ans, a été tué par un chien de trait.



PHOTO ROBERT SKINNER, La Presse

C'est près de la niche de «Bad Boy» un mélange d'Alaskan et de Husky, que le cadavre du petit Nicolas, deux ans, a été retrouvé ensanglanté. La chaîne de l'animal entourait le petit corps.

Un bambin tué par un chien

RAYMOND GERVAIS
SAINT-CHARLES-DE-MANDEVILLE

Un garçonnet de deux ans, Nicolas Boudreau, de Montréal, a été tué hier matin par un chien de race Alaskan à Saint-Charles-de-Mandeville, au nord-est de Saint-Gabriel-de-Brandon, dans la région de Launaudière.

L'enfant qui était en visite avec ses parents chez des amis de son père, a échappé à la surveillance de ses parents durant quelques minutes et s'est aventuré seul dans un sous-bois, où sont gardés 24 chiens de trait Alaskan.

Claude Pincince, propriétaire des bêtes, a confié hier à La Presse que le petit Nicolas aimait bien les chiens et qu'il en avait d'ailleurs un à la maison qui provenait de son élevage.

Selon la Sûreté du Québec, le petit garçon a été attaqué à la gorge par le chien qui lui a sectionné la veine jugulaire avec ses crocs. Le cadavre de l'enfant portait aussi plusieurs autres traces de morsures.

Lorsque les parents de l'enfant et



PHOTO ROBERT SKINNER, La Presse

Claude Pincince, éleveur de chiens Alaskan.

les propriétaires des animaux ont découvert le petit corps inanimé près de la niche du chien, la chaîne de 2,5 mètres qui retient l'animal à sa niche, était enroulée autour du corps de l'enfant. Les ambulanciers ont rapidement transporté la petite victime à l'hôpital de Joliette où les médecins n'ont pu que constater le décès.

L'enfant a joué de malchance

puisque la niche de l'animal se trouve à l'extrémité du terrain où sont gardés les animaux. Chaque chien possède sa niche à laquelle il est enchaîné. Le petit Nicolas a donc traversé tout l'enclos, caressant probablement chacune des bêtes sur son passage.

Le chien qui a tué l'enfant est un Alaskan, mélangé avec du Husky. Il est âgé de deux ans et demi et pèse près de 30 kg. C'est le plus gros de la meute. Le chien noir et blanc est, selon son propriétaire, très doux mais très fort.

« C'est un chien de queue, je le place juste en avant du traîneau. Les plus petits, sont placés en tête de l'attelage de traîne », a expliqué M. Pincince.

L'animal nommé «Bad Boy» sera examiné par un vétérinaire de l'Agence canadienne d'inspection des aliments.

Hier après-midi, M. Pincince a accepté de montrer ses animaux à La Presse ainsi que «Bad Boy» pour que les gens se rendent compte que ses chiens ne sont pas mauvais.

« J'éleve des chiens depuis près de huit ans et jamais personne n'a été mordu. Les chiots sont laissés en liberté et s'habituent aux gens. Les animaux travaillent durant tout

l'hiver avec des visiteurs qui viennent faire des randonnées en traîneau tiré par des chiens. Je ne pourrais me permettre d'avoir des bêtes belliqueuses », a expliqué l'éleveur, encore sous le choc du drame qui s'était passé quelques heures auparavant.

Lorsque le drame s'est produit, il y avait cinq enfants, âgés de deux à 11 ans, qui jouaient dans la maison de M. Pincince située au 1201, Chemin du lac Ligny, à Saint-Charles-de-Mandeville. La police a remarqué qu'aucune fenêtre, sauf celle d'une chambre à coucher située à l'extrémité du bâtiment, ne permettait de voir ce qui se passe à l'arrière de la propriété, où les chiens sont gardés. La petite victime a donc pu se rendre voir les chiens sans que personne à l'intérieur de la maison ne s'en rende compte.

Les chiens Alaskan sont de très bons coureurs et peuvent parcourir des distances allant jusqu'à près de 110 km dans une journée.

Une autopsie sera pratiquée en début de semaine afin de déterminer la cause exacte du décès du bambin. Même si l'enquête n'est pas encore complétée, les policiers de la Sûreté du Québec croient que ce drame est purement accidentel.

Alain Painchaud était un monteur très apprécié à Musique Plus

CHRISTIANE DESJARDINS

Alain Painchaud, l'homme soupçonné d'avoir séquestré et torturé une femme pendant deux semaines dans une maison de Longueuil, était monteur de film à Musique Plus jusqu'à tout récemment.

L'homme de 36 ans a été congédié il y a environ trois semaines, à cause de ses absences répétées et du non-respect des horaires. Une attitude qui contrastait avec son comportement habituel.

Malgré tout, aucun de ses ex-collègues n'arrive à croire que l'homme qu'ils ont connu ait pu commettre les actes horribles pour lesquels il sera accusé aujourd'hui au palais de justice de Longueuil. Il aurait séquestré, torturé, violé et affamé une jeune femme de 24 ans dans la maison de ses parents, située au 964, rue Grant à Longueuil, où il vit depuis quelques temps.

« C'était un excellent monteur et il était très recherché. Il occupait un poste permanent et travaillait de nuit, de 17 h à 2 h. On est très étonné et on se demande si c'est vraiment le même », dit Ralph Bony, directeur musical. Selon Denis Mc Ready, un autre collègue, Painchaud était un homme sociable, qui s'entendait bien avec tout le monde. « Il ne montrait jamais aucune agressivité, il était correct avec tout le monde. Il avait toutefois parlé de problèmes familiaux ces derniers temps. Son père avait été placé il y a quelques mois, et il disait qu'il y avait de la chicane dans la famille. Ça semblait l'affecter beaucoup. »

Selon une de ses ex-collègues, Alain Painchaud avait travaillé à Musique Plus vers la fin des années 80, puis il avait quitté pour une maison de production. Il serait revenu à Musique Plus il y a un peu plus d'un an et aurait obtenu un poste permanent. Elle dit avoir été étonnée de voir son poste affiché, récemment.

« C'était un gars sympathique, un peu extraverti, qui marchait fort avec ses bottes de cow-boy. Quand j'ai demandé pourquoi on l'avait congédié, on m'a dit qu'il ne respectait plus les horaires, qu'il arrivait en retard ou ne rentrait pas », dit cette jeune femme, qui veut conserver l'anonymat.

« C'était un de nos meilleurs monteurs », dit un autre employé, en soulignant que depuis son congédiement, la station n'avait plus de nouvelles de Painchaud, et « qu'on n'arrivait plus à le joindre ».

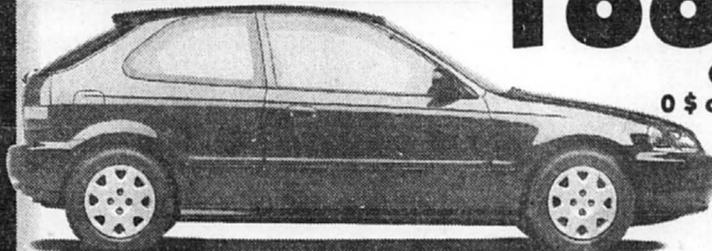
Marie-Eve Tremblay et Claudie Marceau, deux conceptrices publicitaires qui ont travaillé avec Painchaud, le décrivent aussi comme un excellent confrère de travail. Claudie Marceau est incrédule. « C'est un homme merveilleux », dit-elle.

Quant à la victime, elle se remet péniblement de son cauchemar à l'hôpital Charles-Lemoyne. Sa disparition n'avait pas été rapportée, la jeune femme n'ayant pas d'adresse fixe.

257-7499
Honda de blainville

La place pour une
Honda
à meilleur prix,
c'est garanti!

Civic Hatchback 188\$*
/mois



Option
0 \$ comptant
à 238 \$
par mois

Accord 1999 288\$*
/mois ou 22 498\$*

INCLUANT
Climatiseur
boîte automatique
et plus



**NOUS PAYONS PLUS POUR VOTRE ÉCHANGE
PARCE QUE NOUS EN VENDONS PLUS!**

* Bail 48 mois. Comptant ou échange Civic Hatchback : 2 035\$, Accord : 2 890 \$, 96 000 km, taxes en sus.
** Taxes, transport et préparation en sus.

Honda de blainville 700, boul. Labelle, Blainville
(aut. des Laurentides, sortie 25)
VISITEZ NOTRE SITE : www.hondablainville.com 450 435-1122 / 514 875-1920

Les groupes de jeunes amers devant le report du projet de loi sur les clauses discriminatoires

MARIE-CLAUDE GIRARD

En reportant à l'automne les discussions sur le projet de loi contre les clauses discriminatoires, le gouvernement a provoqué la grogne et la désillusion chez les groupes de jeunes associés à Force Jeunesse, pour qui ces clauses ont un effet très concret sur le portefeuille.

Le report n'est pas que symbolique, il fera perdre l'équivalent de la paye de vacances de 4 %, a indiqué hier François Rebello, président de Force Jeunesse, un regroupement d'associations de jeunes travailleurs qui milite depuis des mois pour la suppression des clauses dites « orphelin », ces dispositions des conventions collectives qui donnent un traitement inférieur à ceux qui ont été engagés plus récemment.

Considérant que les victimes de clauses discriminatoires touchent en moyenne un salaire de 8 % inférieur à celui des autres employés, Force Jeunesse calcule qu'un retard de six mois avant l'adoption signifie 4 % du salaire. « Personnellement, je suis très déçu de voir Lucien Bouchard jouer avec les mots », souligne M. Rebello, estimant que la nuance est faible entre promettre de déposer et d'adopter un projet de loi avant la fin de la session. « C'est la meilleure façon de rompre le lien de confiance à la veille du Sommet de la Jeunesse. »

Pour Force Jeunesse, il est évident que le gouvernement a cédé aux pressions de la coalition patronale qui a clamé récemment son opposition à l'abolition des clauses discriminatoires. « Il y a deux poids deux mesures. Les demandes des patrons contre l'abolition du décret dans le secteur du vêtement sont adoptées en quatrième vitesse alors que celles qui concernent les jeunes sont reportées. »

Les neuf associations du secteur des affaires, qui comprennent l'Alliance des manufacturiers et exportateurs du Québec et le Conseil du patronat, soutiennent que les clauses discriminatoires constituent des outils de gestion nécessaires pour suivre les conditions du marché, s'adapter à la conjoncture, traverser des difficultés financières ou embaucher davantage d'employés.

Pour sa part, Patrick Bray de la Coalition des occasionnels cols bleus de Laval soutient que le report de l'adoption de la loi signifie 4500 \$ de moins cet été dans les poches de occasionnels. « Cela nuit aux relations de travail. On pellette les problèmes en avant. »

Du côté des jeunes enseignants, « on a déjà perdu 40 millions jusqu'à maintenant (en raison du gel des échelons). Un an de plus, c'est 20 millions de plus », soutient Jean-François Roberge, de la l'Association de défense des jeunes enseignants.

Moyens de pression prévus à la CSN en juin

La centrale dénonce l'absence de bonne volonté de la part du gouvernement de travail.

MARIE-CLAUDE GIRARD

Histoire d'accélérer les négociations avec le gouvernement, les fédérations du secteur public de la Confédération des syndicats nationaux tiendront au cours des prochaines semaines une série d'actions, manifestations, assemblées sur les heures de travail, grève d'un jour et demandes de mandat de grève applicables dès l'automne.

La vice-présidente de la CSN, Claudette Carbonneau, affirme que les négociations piétinent, hormis à la table du soutien scolaire où on a commencé à discuter des questions de fond. « Partout ailleurs, on tourne en rond. Il y a une absence manifeste de volonté de négocier. »

Dans le secteur de l'éducation, la demande patronale de décentraliser les négociations sur certaines conditions de travail bloque les discussions, soutient la CSN. Le premier ministre Lucien Bouchard a rejeté la décentralisation des négociations dans la santé et les services sociaux. Si la décentralisation entraîne des effets pervers, pourquoi ne pas la rejeter aussi dans le secteur de l'éducation ?, demande Mme Carbonneau.

Cascade de moyens de pression promise

Aussi, les fédérations de la santé et des services sociaux, de l'éducation et des organismes gouvernementaux de la CSN comptent serrer la vis avant la fin de la médiation et la pause estivale. Avant d'exercer le droit de grève légale, les syndicats doivent d'abord traverser la période de médiation. Celle-ci se termine en juin pour les secteurs de la santé, des services sociaux et le personnel de soutien des commissions scolaires et en juillet pour les autres secteurs. Ainsi, comme la FTQ et la CEQ, la CSN se prépare à obtenir des mandats de grève applicables dès la rentrée.

En juin, on promet une cascade de moyens de pression. Le 3 juin, les professionnels des régions régionales tiendront une journée de grève. Les employés des régions régionales souhaitent discuter de leurs conditions de travail dans le cadre de la négociation regroupée du secteur public, ce que leur refuse la partie patronale, affirme la CSN. Au cours de la prochaine semaine, ceux qui sont affiliés à la FSSS-CSN tiendront des assemblées générales pendant les heures

de travail.

Le 1er et 2 juin, les syndicats des enseignants de cégeps affiliés à la CSN seront consultés sur les moyens de pression. Ils seront invités à boycotter les activités liées à la réforme collégiale dès le mois d'août. Le 4 juin, les employés de soutien des commissions scolaires manifesteront à leur tour.

Une grande manifestation doit avoir lieu le 16 juin dans les 550 établissements de santé et de services sociaux où la CSN est présente. Les cadres sont invités à ne pas se présenter au travail ce jour-là.

La précarité d'emploi, les hausses de salaires, le recours à la sous-traitance, l'accroissement de la tâche de travail et l'ajout de ressources sont au coeur des préoccupations syndicales. On revendique une hausse de salaire de 11,5 % sur trois ans.

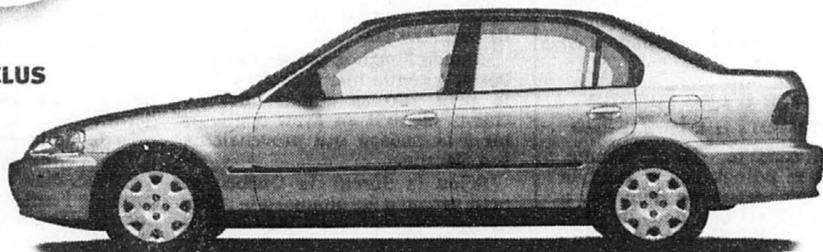
Contrairement à la CEQ, qui s'oppose au report du règlement sur l'équité salariale en 2001, la CSN estime que l'urgence est moins de fixer une date rapprochée que de permettre une véritable évaluation de la valeur du travail, a expliqué Mme Carbonneau.

238\$*

par mois, location 48 mois
TRANSPORT et PRÉPARATION INCLUS

ou seulement
16 900 \$** à l'achat

CIVIC « ÉDITION SPÉCIALE »



Incluant : • Air climatisé • Serrures électriques • Déverrouillage sans clé
• Poignées de portières harmonisées • Et bien plus...

TAUX DE FINANCEMENT AVANTAGEUX
SUR ACHAT! INFORMEZ-VOUS!

208\$*

par mois, location 48 mois
TRANSPORT et PRÉPARATION INCLUS

option 0 \$ comptant
également disponible

Civic berline
ou coupé



CIVIC BERLINE



CIVIC COUPÉ



*Location-bail offerte exclusivement par Honda Canada Finance Inc. portant sur la berline Civic Édition Spéciale 1999 (modèle EJ651X), la berline Civic LX 1999 (modèle EJ653X), ou le Civic coupé DX 1999 (modèle EJ612X) neufs. Échange ou comptant de 1 450 \$ (Édition Spéciale), 2 215 \$ (berline) ou 2 590 \$ (coupé), la première mensualité et un dépôt de garantie de 275 \$ (Édition Spéciale) ou 250 \$ (berline et coupé) sont exigibles. Taxes, assurance et immatriculation en sus. Limite de 96 000 km, frais de 0,10 \$ le kilomètre excédentaire. Sujet à l'approbation du crédit. **P.D.S.E. de la Civic Édition Spéciale (modèle EJ651X). Transport et préparation (850 \$), ainsi que taxes, immatriculation et assurance en sus. Offres d'une durée limitée. Photos à titre indicatif. Tous les détails chez votre concessionnaire Honda.



VOS CONCESSIONNAIRES HONDA DU QUÉBEC

HONDA

CONÇUES ET CONSTRUITES SANS CONCESSION

NOFFRE QUI L'EMPORTE!

L'autre M. Bourque

Les journalistes affectés à la couverture politique vous le confirmeront : nos élus ont la peau sensible. Un éditorial coup-de-poing, un topo avec du mordant ou un article controversé provoquent inmanquablement du remous dans les officines du pouvoir.

Pour montrer leur colère, les conseillers de nos dirigeants essaient parfois de punir les reporters trop insolents à leur goût. Le moyen habituel est de couper leur accès aux informations privilégiées pendant un certain temps.

Ainsi, un chroniqueur parlementaire, habitué à des entretiens informels avec le chef de cabinet du premier ministre, n'arrivera plus à le joindre au téléphone. Et même s'il perce la palissade subitement érigée par les attachés de presse, il n'obtiendra que des réponses sans intérêt à ses questions.

Au bout de quelques jours de ce traitement, les choses se tassent. De nouvelles crises effacent les anciennes, et la routine reprend son cours.

Voilà pourquoi une nouvelle dévoilée la semaine dernière est si étonnante. Le parti du maire Bourque, furieux des allégations contenues dans un reportage télévisé, a adressé une mise en demeure à la Société Radio-Canada. L'affaire concerne une possible entorse aux dispositions encadrant le financement des partis.

Au-delà des faits, une question intrigue dans cette histoire. Pourquoi le parti du maire choisit-il cette approche stratégiquement risquée, rompant avec les pratiques habituelles ? Après tout, voilà une formation politique dont la feuille de route à ce niveau est loin d'être sans tache.

Ce n'est pas tout : victime d'attaques féroces au cours de la dernière campagne électorale, Pierre Bourque a encaissé les coups sans broncher. Comment expliquer ce revirement musclé ?

La réponse est simple. Le nouveau directeur général du parti L'Équipe Bourque-Vi-

sion Montréal est un ancien conseiller en assurance-vie et en fonds mutuels, capable d'utiliser vingt fois le mot « rigueur » au cours d'une conversation.

Il est intimement convaincu d'avoir mis de l'ordre dans le fonctionnement du parti et entend le démontrer. Si l'opposition ou des journalistes affirment le contraire, il ne reculera pas devant la bagarre. Même si ça l'oblige à expédier des mises en demeure. Après avoir dirigé à titre bénévole la campagne du maire l'automne dernier, il s'est joint de façon permanente à son entourage en décembre. Il a l'oreille du maire, défend avec enthousiasme son projet « Une île, une ville », et s'impose déjà comme son conseiller numéro un.

Cet homme, c'est l'autre M. Bourque.

■■■

André Bourque est le frère cadet du maire de Montréal. Âgé de 51 ans, son admiration pour Pierre n'a pas diminué depuis l'époque où, enfant, il accompagnait son frangin dans de passionnantes sorties. Physiquement, les deux hommes se ressemblent. Même l'intonation de leur voix est semblable.

Les comparaisons s'arrêtent cependant là. Alors que Pierre affectionne les envolées lyriques et manifeste peu d'intérêt pour les affaires courantes, les pieds d'André sont ancrés dans la réalité quotidienne. Il s'exprime d'un ton direct, comme lorsqu'il soutient que les accusations à l'endroit de son parti sont fausses.

« Je vérifie chaque chèque, je signe chaque reçu, me dit-il. Je sais fort bien qu'avec la réputation du parti, notre marge de manœuvre est inexistante. Alors on joue la transparence. Que nos orientations politi-



Philippe CANTIN

ques soient critiquées, ça fait partie du jeu. Mais prétendre qu'on transgresse les lois alors que c'est faux, je ne l'accepte pas.»

En se montrant si affirmatif, André Bourque joue gros. Si la suite des événements démontre que des lois ont été bafouées, sa crédibilité, et celle de son parti, en subiront le contrecoup. D'autant plus que, côté éthique, l'administration du maire nage déjà en eaux troubles. Le dossier de Gerry Wiener, ce promoteur immobilier siégeant au comité exécutif, en fournit la preuve.

Comme si la coupe n'était pas assez pleine, on apprend que le parti a attribué un contrat de distribution de dépliants à une compagnie appartenant à l'épouse d'Ivon Leduc, un autre membre du comité exécutif. La facture a été réglée à l'aide de fonds publics. Et même si André Bourque a peut-être raison en affirmant qu'aucune loi n'a été enfreinte dans cette affaire, le choix de ce fournisseur représente une décision stupide, justifiant avec raison la grogne des citoyens.

— Si c'était à refaire, opteriez-vous pour la même entreprise ?
— Aucune hésitation là-dessus. C'était légal et nous avons obtenu une excellente qualité de service.

Dans les circonstances actuelles, André Bourque ne peut sans doute se permettre une réponse différente. Mais s'il est sincère, le parti du maire n'a pas fini de patauger dans la controverse. Et l'envoi de mises en demeure n'y changera absolument rien.

■■■

Cela dit, André Bourque ne fait pas que défendre son frère sur la place publique. Mine de rien, il consolide aussi les assises de son parti afin d'éviter l'éclatement ayant marqué le premier mandat du maire. Rappelez-vous : des démissions massives étaient survenues chez les conseillers.

« Je vérifie que tout le monde rame dans le même sens, m'explique-t-il. Il faut livrer un message identique et appuyer l'administration. »

En clair, André Bourque s'assure de la loyauté des troupes. Dès son entrée en poste, il a fait réaménager la permanence du parti, place Jacques-Cartier. En franchissant les portes, le regard est attiré par un coin chaleureux, muni d'un comptoir, comme dans un bar. Les conseillers et les bénévoles viennent à l'occasion prendre un café en sa compagnie. André Bourque peut ainsi prendre leur pouls dans une ambiance décontractée.

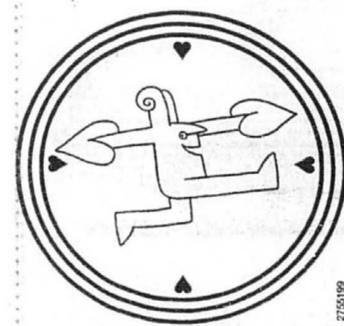
Ensuite, il a mis sur pied un bulletin d'information à l'intention des membres. La publication, déjà à son troisième numéro, est intitulée *La septième vague*, une expression tirée de *Papillon*, le fameux récit d'Henri Charrière. Cette septième vague, c'est la lame de fond, celle qui pulvérise tout sur son passage et qui, dans l'esprit de l'administration Bourque, symbolise la victoire électorale du 1^{er} novembre dernier.

■■■

À chaque semaine, Pierre et André Bourque tiennent une réunion formelle de travail. Ils se côtoient aussi socialement. Les liens les unissant sont aussi puissants que durant leur jeunesse.

Une évidence s'impose : l'autre M. Bourque est désormais un joueur de premier plan dans l'administration de Montréal.
philippe.cantin@lapresse.ca

ALCOOL AU VOLANT
Avocat criminaliste spécifiquement en matière de capacités affaiblies.
À VOTRE DÉFENSE
Serge Beausoleil, avocat
1 888 824-3533



TOUJOURS à la fine pointe de la mode
Des compagnons de voyage formidables, résistants, élégants et confortables.
Des poches secrètes, des poches de sécurité et des instructions d'entretien imbattables : faites-leur la vie dure !
Tilley Endurables
MONTRÉAL - 1050, av. Laurier Ouest (514) 272-7791
COMMANDES POSTALES - catalogue de 80 pages 1-800-465-4249

CAMELOTS, ADOLESCENTS ET ADULTES demandés, à temps partiel, pour la livraison de La Presse à domicile

- Avec ou sans voiture
- À commission

Dans les secteurs suivants :

- Île Perrot
- Pincourt
- Vaudreuil-Dorion

Responsabilités

- Livraison de *La Presse* devant être effectuée avant 6 h 30 le matin, du lundi au vendredi, et avant 8 h 00, le week-end.
- Perception des abonnés.

Pour joindre l'entrepreneur de votre région,
M. Richard Clermont
composez le
1-877-242-1318

À LA PORTÉE DE VOS RÊVES. L'ESPRIT EN PAIX.

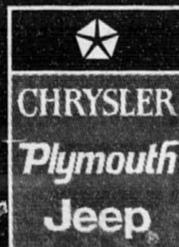
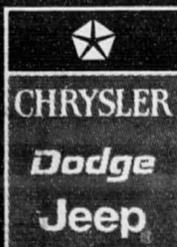
Les Véhicules d'occasion certifiés des concessionnaires Chrysler Dodge Jeep® vous donnent l'embaras du choix. Choisissez ce qui vous plaît vraiment. Sans le moindre souci.

Chacun de nos Véhicules d'occasion certifiés est rigoureusement inspecté. Vous êtes ainsi assuré d'acheter, ou de louer, un véhicule d'excellente qualité, en excellente condition. Offrez-vous, à prix très avantageux, le véhicule dont vous rêvez.



- Achat ou location
- Inspection rigoureuse
- Assistance routière 24 heures sur 24
- Garantie optionnelle jusqu'à 140 000 km
- Garantie de base (garantie minimum de 6 mois ou de 10 000 km sur le groupe motopropulseur pour tous les véhicules)
- Politique d'échange de 3 jours ou de 500 km

Tous les détails et conditions chez votre concessionnaire Chrysler.



Île de Montréal

La construction au Lower Canada College irrite des résidents de NDG

MARIE-CLAUDE GIRARD

Depuis le début des travaux de construction au très huppé Lower Canada College, la semaine dernière, les résidents d'une vingtaine de maisons du quartier Notre-Dame-de-Grâce n'en peuvent plus d'entendre le vacarme des camions et de subir des bouchons de circulation monstres quand les parents viennent déposer et chercher leurs enfants.

Après deux jours d'excavation et de poussière, la coupe de quelques grands arbres a fait monter d'un cran la tension, hier matin. Furieux, des voisins ont organisé des réunions improvisées quand ils n'ont pas simplement quitté la maison pour ne plus entendre le bruit.

La construction du nouveau bâtiment de 5 millions \$, le Learning Activity Centre, doit être terminée pour janvier prochain. Les travaux lourds et l'excavation se poursuivront de 7h00 le matin jusqu'à parfois 19h00, la semaine comme la fin de semaine jusqu'à la fin des classes, le 19 juin, précise-t-on dans un document remis aux résidents lors d'une réunion d'information tenue la semaine avant le début des travaux.

Cette rencontre fut d'ailleurs plutôt tumultueuse, selon Daniel Dumas, qui habite la rue Notre-Dame-de-Grâce. La cour de sa maison donne directement sur le chantier. « Quels règlements y a-t-il à la Ville pour respecter la tranquillité des gens la fin de semaine ? Au minimum, ils pourraient nous laisser en paix la fin de semaine. » Pourquoi ne pas avoir construit dans un autre coin du vaste terrain ?, se demande-t-il.

Déjà, avant le début des travaux, le défilé de voitures luxueuses occasionnait des bouchons aux heures de pointe. Depuis le 25 mai, la situation a empiré car les parents doivent déposer une partie des élèves sur les rues Notre-Dame-de-Grâce et Monkland. Pour réduire la circulation, le collège a modifié les heures de départ.

Au cours de l'été, une partie de l'avenue Royal sera complètement fermée à la circulation. L'école souhaite que la Ville permette la circulation dans les deux sens sur la portion nord de l'avenue Royal afin que les camions puissent tourner sur Notre-Dame-de-Grâce pour se rendre à la rue Sherbrooke. Pour l'instant, les camions remontent Royal jusqu'à Monkland.

Pour Chantal Monti, qui habite avenue Royal, la permission de circuler dans les deux sens signifierait deux fois plus de camions devant chez elle, deux fois plus de bruit et de poussière. Le document du collège indique qu'il peut y passer jusqu'à 100 camions par jour. Mme Monti rapporte qu'il y en a eu près 170 samedi.

« C'est invivable. » Hier matin, tous les voisins étaient scandalisés, raconte Mme Monti, qui craint que les résidents du secteur ne puissent profiter de leurs vacances si les travaux se prolongent tard dans l'été. D'après le document remis par le collège, le nouveau bâtiment devrait être complètement érigé pour la rentrée des classes, le 30 août. Les travaux seront alors limités à l'intérieur de l'édifice.

clic

Tour de l'Île réussi

Le Tour de l'Île des Enfants a remporté hier un vif succès. Quelque 9000 enfants âgés de 6 à 14 ans y ont participé, 48 d'entre eux ont abandonné avant le fil d'arrivée, le plus bas taux d'abandon depuis que le Tour existe. Pour certains, il fallait pédaler dur, tandis que pour d'autres, c'était l'occasion de se faire photographier par papa en pleine action. Au terme de la randonnée au parc Jarry, on pouvait retrouver papa et maman, pique-niquer et glisser sur le Titanic. Une journée bien remplie et un avant-goût pour les parents qui participeront dimanche prochain au Tour de l'Île et vendredi au tout nouveau Tour de nuit. Il reste encore des places disponibles pour ces deux événements et on peut s'inscrire au 521-VELO.



PHOTOS BERNARD BRAULT, La Presse



Le village de Séraphin vendu aux enchères

RAYMOND GERVAIS
SAINTE-ADÈLE

Le Village de Séraphin, à Sainte-Adèle, a ouvert ses portes au public pour la dernière fois hier. Plusieurs centaines de personnes se sont présentées à la vente aux enchères organisée par l'encanteur Léger de Saint-Hippolyte, venu liquider les antiquités, objets d'art et autres biens ayant meublé le Village de Séraphin durant 31 ans.

Tout ou presque a été vendu. Les maisons et les terrains du village n'ont toutefois pas trouvés preneur. Un prix plancher de 155 000 \$ avait été fixé par la propriétaire du Village, Mme Thérèse Montplaisir, afin de protéger son investissement. Un acheteur a offert 150 000 \$ à un certain moment, mais a refusé de renchérir sur la mise de 155 000 \$ de Mme Montplaisir.

Cette dernière a déclaré hier soir à *La Presse* être satisfaite de la vente, Sans toutefois connaître le montant récolté par les encanteurs, Mme Montplaisir a expliqué que la vente s'était bien déroulée et que dans les circonstances, elle était heureuse des premiers résultats.

« Ce qui me chagrine, c'est la perte de mon village, mon mari et moi y avons mis tant d'efforts durant tant d'années. C'est triste de tourner la page et de devoir tout vendre à l'encan », a précisé Mme Montplaisir.

Celle qui a fait revivre pendant plus de 30 ans le roman de Claude-Henri Grignon, *Les Belles Histoires des Pays d'En-Haut*, se console en disant qu'au moins, elle ne perdra pas d'argent dans cette aventure.

« J'aurais aimé que quelqu'un l'achète dans son entier pour que le Village puisse subsister. J'aurais été très généreuse avec la Ville de Sainte-Adèle si les élus municipaux avaient voulu s'impliquer. Je l'aurais fait pour que le Village vive. Mais le maire Pierre Grignon n'a jamais répondu à mes appels. En ce qui concerne les 20 bâtisses et les terrains sur lesquels elles sont construites, je suis certaine de pouvoir les vendre après avoir fait subdiviser les lots », a indiqué Mme Montplaisir.

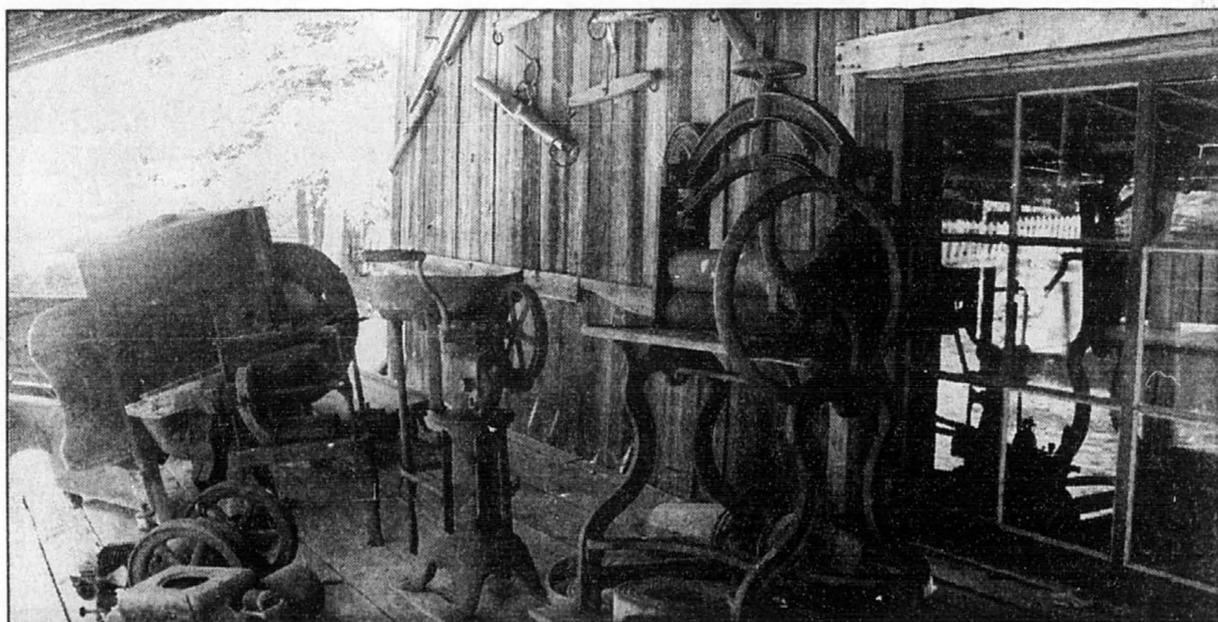
Reconnaissant que l'achalandage avait diminué beaucoup depuis trois ans, Mme Montplaisir refuse de croire que le Village n'était plus viable et que les jeunes de 20 à 40 ans ne s'intéressaient pas à l'histoire des Pays d'En-Haut.

L'an dernier, le Village employait malgré tout une douzaine de personnes, alors que dans les bonnes années, une vingtaine d'employés y travaillaient.

Le maire de Sainte-Adèle, Pierre Grignon, petit fils de Claude-Henri-Grignon, n'est pas du même avis et prétend que les jeunes ne savent pas qui était Donald et Séraphin Poudrier.

« Je suis attristé de voir comme Grignon et comme Québécois que ces thèmes et que cette culture traverse mal la génération actuelle », a expliqué le maire Grignon.

À titre d'exemple, le Château de la riche héritière se serait vendu 25 000 \$ alors que la maison de Séraphin, 12 000 \$ avec le terrain.



Les antiquités, objets d'art et autres biens ayant meublé le Village de Séraphin ont presque tous été vendus hier.



Actualités

Une promenade laborieuse

MATHIEU PERREAULT
envoyé spécial, HOUSTON

Des boulons décidément récalcitrants, doublés d'un nettoyage laborieux. Avec en finale une chute de pression inopinée. La première tâche de commandement spatial de Julie Payette ne s'est pas déroulée comme sur des roulettes.

Mais les deux astronautes dont la Montréalaise de 35 ans chorégraphiait les mouvements ont fini par compléter l'ordre du jour, se payant même une petite installation facultative. Le trio s'est retrouvé en deuxième place des promenades spatiales les plus longues, avec un chrono de 7h55, 85 minutes de plus que prévu. En mai 1992, trois astronautes étaient sortis durant 8h29.

« Je regardais comment Julie se comportait et elle s'en est très bien tirée, estime le Canadien Chris Hadfield, qui à titre de Capcom est chargé des relations avec l'équipage dix heures par jour. L'équipe de sortie communiquait très bien entre elle, et Julie se tenait très joliment en retrait. À tous les 20 ou 30 minutes, elle leur rappelait où ils en étaient avec l'horaire. »

Quand Tammy Jernigan a eu des problèmes à dévisser deux des quatre boulons qui retenaient un morceau de la grue russe *Strela* (flèche), vers 2h, Julie a indiqué à Dan Barry où trouver la clé à molette dans la soute. « Le tournevis électrique n'arrivait pas à vaincre la résistance initiale, dit le colonel Hadfield. Julie a suggéré qu'ils se



JULIE PAYETTE dans l'espace

servent d'un levier en plus de la clé à molette. »

Le duo n'avait pas eu de problème à installer la grue américaine au sas central de la station grande comme huit étages. Elle se déplacera sur la première poutre centrale de la station, en 2000. Le poste de contrôle et la base circulaire de *Strela* seront installés sur des panneaux solaires russes qui seront lancés dans deux ans.

Dans l'espace, un astronaute ne peut pas déplacer plus que son poids, 200kg. « Il y a eu beaucoup de tests, indique le colonel Hadfield. Les astronautes se déplaçaient l'un l'autre. Au-delà de 200kg, l'inertie du chargement empêche le contrôle des mouvements. » Les morceaux de grues ne dépassaient pas 100kg.

Entre autres menues tâches, Dan Barry a remplacé le protecteur solaire d'un ordinateur extérieur de *Zarya*, probablement déplacé lors d'une sortie en décembre, a amélioré le contraste sur le port d'arrimage de *Zarya* et a installé avec Tammy Jernigan une couverture isolante sur



Les astronautes Tammy Jernigan, à gauche, et Julie Payette ont flotté hier autour du module Unity de la Station spatiale.

l'un des anneaux qui retenaient à la navette le module *Unity* (les pertes de chaleur ennuyaient la Nasa). Jernigan a installé deux cale-pieds sur le sas entre les deux modules ; pour ce faire, elle a dû tasser des câbles installés à la va-comme-jete-pousse lors de la dernière mission.

Les contrôleurs au sol se sont déclarés « surpris » qu'un anneau du scaphandre de Barry se détache dès qu'il a mis le pied dehors ; il lui en restait un autre pour éviter de partir à la dérive. Le nouveau système de communications entre astronautes a dû être rechargé quatre fois par Julie Payette. « On le savait déjà avant le décollage, mais on n'a pas réussi à régler le problème », a dit le colonel Hadfield. Le nouveau système gomme des différences de standards en faisant le pont entre ceux de la navette et de la Station.

Quant au système ECOM de la Station, il permet un lien vidéo bidirectionnel Terre-espace sans les grandes antennes, par un tour de passe-passe informatique.

Peu avant la rentrée, une chute de la pression dans le sas a intrigué Houston. Une baisse de la température était en cause : le volume de l'air décroît alors. Le chef de la sortie, Mike Hess, a déclaré en conférence de presse que les futures promenades prévoiraient davantage de temps de rangement. L'arrimage des outils dans la soute a été laborieux hier matin.

L'entrée dans *Unity* a été retardée de 20h30 à 21h ; les images n'étaient pas disponibles avant. Protocole oblige, Valery Tokarev s'est joint à Tammy Jernigan pour les premiers pas dans la Station spatiale. Manuel d'instruction en main, ils ont aménagé le sas comme s'ils montaient un meuble IKEA. La porte était un peu dure et l'Américaine a franchi le sas en premier à 21h15. Julie Payette a suivi cinq minutes après avec un vol plané comme la sirène de Walt Disney.

Tour de Babel culinaire

MATHIEU PERREAULT
envoyé spécial, HOUSTON

Du café espresso. De la vodka glacée. Du sushi. Des tagliatelle maison. De la choucroute garnie. Du pâté chinois. Les défis culinaires ne manquent pas pour les chefs de l'espace.

« Nous discutons présentement avec les Allemands, les Japonais et les Canadiens pour qu'ils fabriquent des mets pour leurs astronautes », indique Charles Bourland, directeur du garde-manger de la Station spatiale internationale à la Nasa, en entrevue au centre spatial Johnson de Houston. « Les tests exigés par la Nasa forment le gros problème : ils traitent la nourriture comme si c'était du matériel. Je crois qu'ils exagèrent. En plus de la santé des astronautes, il faut examiner les propriétés mécaniques des produits : quelles toxines sont libérées s'ils brûlent, la quantité de gaz qu'ils libèrent. »

Chaque produit doit être testé durant un vol parabolique simulant l'apesanteur. « Ça nous a permis, entre autres, de constater qu'une boîte de conserve dont il fallait tirer le couvercle ne fonctionnait pas : vu que la tension de surface n'était pas contrée par la gravité, les pêches en sirop sortaient de la boîte. Nous avons ajouté une pellicule de plastique. »

Les Russes, qui fournissent pour le moment la moitié des vivres, sont encore plus maniaques des tests. « Ils ne peuvent pas se fier que leur industrie les fera », explique l'ingénieur. En gros, les mets et les procédés sont semblables chez les deux seuls épiciers

de l'espace. « Les Russes sont moins avancés au niveau de l'emballage : ils en ont encore aux tubes, qui sont pesants et peu appétissants. Depuis 10 ans, nous avons réduit d'une livre à une demi-livre la quantité d'emballage par portion quotidienne, en utilisant de l'aluminium au lieu de l'acier et des plastiques plus légers. Et nous irradiions la viande, ce qu'ils ne font pas par retard technologique. »

Chaque astronaute peut compter sur un kilo et demi de bouffe par jour. Des formules mathématiques calculent les calories nécessaires en fonction du sexe, de l'âge, du poids et de la taille.

L'irradiation pose des problèmes de dosage, car elle peut altérer le goût. « Nous n'avons que du steak, mais nous préparons de la dinde fumée et une saucisse », soutient M. Bourland, qui n'a rien d'un chef quand il énumère sur un ton monotone ses menus. « Les produits laitiers sont compliqués : quand on les irradie, un composé de soufre des acides aminés est facilement brisé. Ça donne une odeur d'œufs pourris. Le goût du lait de soya est difficile à ajuster ; tout le monde compare avec du lait de vache. »

Pas de crème glacée ni de fruits frais avant trois ou quatre ans sur la Station spatiale : seul le module d'habitation américain aura un réfrigérateur. La station américaine Skylab en avait aussi un, mais pas les Salyout ni Mir. De toute façon, les Russes aiment bien boire tiède, selon M. Bourland.

Pour apaiser les tensions sur la Babel culinaire, certaines compromis sont nécessaires. Écoeuré par le café instantané, l'astronaute américain Franklin Chang Diaz a mis au point une cafetière « avec une pompe ma-

nuelle qui fait du café espresso. Mais ça pose encore des problèmes de pression et de lavage », dit M. Bourland.

Quant à l'alcool, le conseil médical de la Station y réfléchit. « Nous voulons qu'il soit permis d'en boire, affirme Charles Bourland. Pour Skylab, nous avions préparé du vin. Mais la Nasa craignait la mauvaise publicité et a demandé à l'équipage s'ils s'en passeraient ; la moitié s'en fichait. À part les États-Unis, personne ne s'y oppose. Officiellement, il n'y en avait pas sur Mir, mais les cosmonautes avaient des amis qui travaillaient aux rampes de lancement. » L'effet enivrant n'est pas accru dans l'espace : « Il faut une baisse de pression, comme dans les avions ou au sommet de montagnes. » Il ne faudra cependant pas picoler avant une promenade spatiale : les scaphandres ne sont qu'à 4,3 Psi, trois fois moins que sur le plancher des vaches.

Par contre, pas question que les Américains mangent du poisson en conserve pour déjeuner, comme les Russes. Au retour de Mir, Norman Thagard s'en était amèrement plaint.

Au début des années soixante, la Nasa craignait qu'il soit impossible de manger en apesanteur. John Glenn a prouvé le contraire, mais n'aimait guère les tubes de pâte parfumée à la viande ou aux légumes. Pour réduire les miettes, la Nasa a enveloppé les cubes de pain de gélatine. Le programme Apollo a vu l'apparition de l'eau chaude - la génération d'énergie était plus efficace - et de la cuillère spatiale. Les menus se sont diversifiés au point d'arriver à sept jours différents sur la navette. Sur Mir, les Russes devaient se contenter de six jours, et la Nasa vise 28 jours pour la Station spatiale.

Julie Payette a une carte pour 12 jours, mais beaucoup des plats se répètent. Si les astronautes ne mangent pas tout ce qui est prévu pour un repas, ils le remettent dans le garde-manger, qui renferme des en-cas pour les plus voraces. Chacun des membres de l'équipage a des plats identifiés par une couleur.

L'apprêt d'un repas pour quatre prend cinq minutes et la cuisson au four, une petite demi-heure. Le garde-manger contient des mets déshydratés (des œufs), chauffés et emballés sous vide (ratatouille, poulet à la King), préservés avec du sucre ou du sel, des noix et biscuits, le steak irradié, des condiments et des tortillas « stabilisées », acides, desséchées et emballées sous vide.

Sur la Station spatiale, il n'y aura pas assez d'eau pour servir des plats déshydratés ; l'urine devra même être recyclée pour l'eau potable. Une réserve d'urgence contiendra 22 jours de vivres qui pourront y rester deux ans.

L'équipe de Charles Bourland prépare déjà les voyages interplanétaires. « Nous préparons des recettes à partir de six aliments : des patates, des patates douces, du riz, du blé et du soya. Durant une expérience d'isolation de trois mois, un équipage a essayé notre menu pendant 10 jours sans se plaindre : des patates à toutes les sauces, du tempeh, du tofu, du lait de soya, entre autres. Mais il fallait quatre heures pour cuisiner le tout. Et ce sera encore plus compliqué de cultiver tout ça ; les expériences sur Mir manquaient toujours d'eau et de nutriments. Dans notre labo, par contre, nous avons concocté une espèce de blé qui ne dépasse pas un demi-pied. »

Nos camions peuvent aller n'importe où. Y compris sur votre liste d'achats.

Rodeo S 4X4 1999 30 485\$⁺ ou 369\$/mois*

Bail de 36 mois. Versement initial ou échange équivalent de 295\$. Transport, préparation à la route et taxe d'accise inclus.



Moteur V6 de 3.2L, BACT et 215 HP • Climatiseur • Sacs gonflables de deuxième génération côté conducteur et passager • Système électronique 4x4 à la volée • Différentiel à blocage • Freinage antiblocage aux quatre roues • Freins à disque ventilés aux quatre roues • Radio AM/FM stéréo avec lecteur de cassettes et quatre haut-parleurs • Écran cache-bagages et filot d'arrimage

Trooper LS 4X4 1999 38 890\$⁺ ou 439\$/mois*

Bail de 36 mois. Versement initial ou échange équivalent de 305\$. Transport, préparation à la route et taxe d'accise inclus.



Moteur V6 de 3.5L, BACT et 215 HP • Climatiseur • Sacs gonflables de deuxième génération côté conducteur et passager • Système électronique 4x4 à la volée • Différentiel à blocage • Freinage antiblocage aux quatre roues • Freins à disque ventilés aux quatre roues • Radio AM/FM stéréo avec lecteur de cassettes, de disque laser et six haut-parleurs • Filot d'arrimage • Régulateur de vitesse • Alésage entral et tâtédévrouillage des portes

Il se pourrait très bien que le véhicule sport utilitaire dont vous avez toujours rêvé soit un Isuzu. Le Rodeo S 4x4 1999 et le Trooper LS 4x4 1999 sont tous deux bourrés de caractéristiques impressionnantes. Comme le puissant moteur V6 de 205 chevaux du Rodeo S 4x4 et sa transmission électronique à la volée qui vous permet, jusqu'à 100 kilomètres-heure, d'accéder à la traction aux quatre roues. Ou le différentiel antipatinage de série du Trooper LS 4x4 qui détecte le dérapage et transfère le couple du moteur à la roue arrière qui adhère le mieux à la route. Alors venez faire l'essai de nos Rodeo et Trooper et vous trouverez tout ce que vous recherchez dans un véhicule sport utilitaire.

ISUZU

Loin devant.
www.isuzucanada.com

Véhicule illustré montre un équipement disponible en option. *Modèles Isuzu Rodeo S 15A et Trooper LS 15C. Ces mensualités sont calculées sur un bail de 36 mois et comprennent le transport, la préparation à la route et la taxe d'accise. Par contre, l'immatriculation, l'assurance et les taxes ne sont pas incluses. À la signature du contrat, un comptant initial (ou versement équivalent) de 2195\$ pour le Rodeo S 4x4 1999 et de 3050\$ pour le Trooper LS 4x4 1999 ainsi qu'un premier versement et un dépôt de garanti de 425\$ pour le Rodeo S 4x4 1999 et de 525\$ pour le Trooper LS 4x4 1999 vous seront demandés. Pendant la durée du bail, le kilométrage qui vous est alloué est de 60 000 km (basé sur un programme de bas kilométrage) et chaque kilomètre supplémentaire ne vous coûtera que 12 cents. Voyez votre détaillant Isuzu pour un prix de location qui tient compte d'un versement initial et de mensualités convenant à votre budget. †PDSF Les détails peuvent fixer un prix ou des mensualités moindres.

Saturn Saab Isuzu de Blainville
243, boul. Seigneurie Ouest
Blainville
(450) 437-6317

Bourassa Saturn Saab Isuzu
1615, boul. St-Martin Est
Laval
(514) 385-9191
www.bourassaisuzu.com

Saturn Saab Isuzu de Brassard
5950, boul. Marie-Victorin
Brassard
(450) 672-2500
www.gravel.qc.ca

Décarie Saturn Saab Isuzu
6100, boul. Décarie
Montréal
(514) 342-2222
www.decariesaturn.com
(Angle Van Horne)

Gravel Saturn Saab Isuzu
1, Place Ville-Marie, # 11 180
Montréal
(514) 861-2000
www.gravel.qc.ca
(Angle Cathcart et McGill College)

Mondial Saturn Saab Isuzu
9415, Papineau
Montréal
(514) 385-7222
www.mondial-ssi.com

Saturn Saab Isuzu de Terrebonne
705, boul. des Seigneurs
Terrebonne
(450) 964-1374

Marijuana : Ottawa se cherche un... fournisseur

VINCENT MARISSAL
du bureau de La Presse, OTTAWA

L'occupation peu enviable de fournisseur de drogue a récemment pris du galon à Ottawa. Quelques entreprises, dont une de Chicoutimi, s'apprentent à offrir leur marijuana au ministère de la Santé qui a décidé de tester la plante à des fins médicales.

La petite entreprise Orvert, qui a déjà un permis de culture du chanvre, veut faire plus que de la fibre textile et à papiers fins.

Tant qu'à faire pousser la fameuse plante, pourquoi ne pas se lancer aussi dans sa variété hallucinogène, fait valoir la botaniste Sylvain Dompierre, le président d'Orvert.

Pour le moment, Orvert en est encore à l'étape des tests de production du chanvre indien, le cannabis sans THC, donc sans effet dopant. Cette culture est autorisée depuis trois ans par Ottawa et se

dirige lentement mais sûrement du stade expérimental à l'étape de la production industrielle.

Le projet de culture de marijuana de la petite entreprise de Chicoutimi est très avancé, M. Dompierre est sur le point de soumettre une offre de service au ministère de la Santé.

Le moment est bien choisi puisque le ministre de la Santé Allan Rock a indiqué jeudi qu'il préférerait trouver un fournisseur canadien pour la mari plutôt que de devoir importer la substance.

Associée au laboratoire Lasève

de l'Université du Québec à Chicoutimi (UQAC), Orvert propose de prendre en main toute la production de la marijuana qui pourrait d'ici quelques années être distribuée aux grands malades, comme les sidéens ou les cancéreux.

M. Dompierre, qui se passionne pour les cannabacées, a déjà trouvé les semences auprès des chercheurs de l'université du Wisconsin. « Il ne s'agit pas seulement de faire pousser de la marijuana, explique M. Dompierre à La Presse, il faut aussi utiliser les semences qui contiennent les gènes recherchés pour l'effet thérapeutique. Dans ce cas-ci, les semences du Wisconsin contiennent les molécules qui donnent l'appétit aux utilisateurs. »

Orvert est même déjà prête à fournir le mode d'emploi. « Nous recommandons que la mari ne soit pas fumée en joint, mais plutôt à l'aide d'une sublimateur, qui transforme la boule de mari en gaz et

fait disparaître les produits nocifs et cancérigènes », explique Sylvain Dompierre.

L'association avec le laboratoire de l'UQAC, en plus de répondre aux exigences scientifiques de Santé Canada, permet à Orvert de produire la drogue sous haute surveillance scientifique et assure la qualité de la marijuana, ajoute M. Dompierre.

En fait, explique le botaniste, pas un seul plan de marijuana ne poussera à l'extérieur, tout se fera in vitro dans le laboratoire puis dans les serres de l'UQAC.

L'octroi d'un permis aux futurs producteurs de marijuana sera soumis aux mêmes règles extrêmement sévères que celles régissant les laboratoires qui synthétisent la cocaïne ou l'héroïne. Les bâtiments doivent répondre à de stricts normes de sécurité contre le vol et le feu en plus d'être situés dans une zone non risquée.

Avec les installations actuelles à

Chicoutimi, Orvert pourrait produire suffisamment de mari pour approvisionner 600 patients.

Avant de plonger, il reste toutefois un certain nombre de questions à élucider, poursuit M. Dompierre. D'abord, qui distribuera la drogue une fois prête à la consommation ?

Santé Canada estime que la Convention sur les stupéfiants de 1961 des Nations unies oblige le gouvernement canadien à créer un organisme qui agira comme grossiste.

Orvert propose à Ottawa de signer des ententes avec une grande chaîne de pharmacie, qui serait désignée seul distributeur autorisé. C'est ainsi que les Pays-Bas fonctionnent, note M. Dompierre.

Autre question, et non la moindre : est-il rentable de produire de la marijuana ? « On fait de la recherche et du développement, mais Orvert veut aussi faire des profits », dit Sylvain Dompierre.

Plus d'un million de plants de mari saisis au Québec en 1998

Presse Canadienne
QUÉBEC

Plus d'un million de plants de marijuana ont été saisis par les autorités policières du pays, en 1998, un sommet au Canada.

Dans son rapport « Situation au Canada - Drogues illicites 1998 », la GRC rapporte une saisie record de 1 025 808 plants de mari, l'an passé, en hausse de 49 % sur 1997 (689 239 plants). De fait, le nombre de plants « récoltés » par les poli-

ciers a triplé en l'espace de quatre ans, alors qu'en 1995, il ne dépassait pas 296 000.

La plus importante rafle à ce chapitre a été effectuée à Mirabel, en juillet 1998, alors que la Sûreté du Québec et la police municipale de l'endroit avait confisqué 58 350 plants. Le portrait dans la grande région de Québec est fidèle à celui du Canada alors que la SQ y a saisi quelque 25 000 plants en 1998, cinq fois plus qu'en 1995.

La GRC estime qu'on produit

annuellement au Canada au moins 800 tonnes de marijuana. Une récolte de 4,7 millions de plants « étant donné qu'une plante mature donne environ 170 grammes de drogue vendable ». Cette évaluation équivaut à un peu moins de 60 grammes par Canadien dans le groupe d'âge de 15 à 45 ans. À tel point que le mois dernier, l'Association canadienne des chefs de police (ACCP) s'est prononcée pour la décriminalisation de certaines infractions liées à la possession de

petites quantités de marijuana ou d'autres dérivés du cannabis.

La GRC soutient que 50 % de la mari vendue au Canada est cultivée au pays, alors que les trafiquants continuent d'importer de la mari d'origine mexicaine et jamaïcaine. L'exportation de la mari canadienne vers les États-Unis est également en hausse, surtout à partir de la Colombie-Britannique et même du Québec.

« Le trafic de drogues de toutes sortes demeure la principale source de revenu de la plupart des grou-

pes de criminels organisés », d'après la GRC. « Cette activité générerait annuellement des revenus illicites de 4 milliards \$ au gros et de 18 milliards \$ au détail. Des bandes de motards hors-la-loi jouent un rôle clé dans l'importation et la distribution à grande échelle du cannabis, de la cocaïne et des drogues chimiques », précise la GRC, ajoutant les groupes criminalisés de souche italienne, asiatique et colombienne comme les autres principaux acteurs dans ce domaine.

L'événement automobile de l'été

LA PLUS GRANDE VENTE SOUS LA TENTE

Jamais présentée par les concessionnaires Ford et Mercury... PARTOUT AU QUÉBEC

Plus de 10 000 véhicules à liquider

Windstar 1999: La seule minifourgonnette à avoir obtenu une cote de sécurité 5 étoiles, cinq années de suite.

0% de taux de crédit jusqu'à 36 mois sur les Escort, ZX2, Taurus, Sable et Windstar 1999.

2,9% de taux de crédit jusqu'à 60 mois sur les Escort, ZX2, Contour, Mystique, Taurus et Sable 1999.

Dépôt de sécurité non requis. Location à 0\$ comptant disponible.

Jusqu'à **1000 \$** de rabais supplémentaire aux diplômés.

Offres exceptionnelles sur tous les véhicules en stock.

FORD

Vos concessionnaires Ford et vos concessionnaires Lincoln Mercury

www.acfmq.qc.ca

LINCOLN
Mercury
CAMIONS FORD

CET ÉTÉ

la Chaîne culturelle
vous offre

L'opéra

encore et encore...



95.3 FM
Lamèque

98.3 FM
Moncton

101.9 FM
Allardville

101.5 FM
Rimouski

100.9 FM
Chicoutimi

95.3 FM
Québec

90.7 FM
Estrie

104.3 FM
Mauricie-
Centre du Québec

102.5 FM
Ottawa-Hull

90.3 FM
Toronto

100,7 ^{fm}
montréal
chaîne culturelle
Radio-Canada

Des coliformes par millions

Les coliformes usés

Le traitement inadéquat des coliformes à la station d'épuration des eaux usées de la CUM a été dénoncé par diverses études. La plus récente provient du ministère de l'Environnement du Québec, lequel conclut, après avoir analysé la qualité de l'eau entourant l'île de Montréal entre 1990 et 1997, que l'usine rejette, en aval de Montréal, une eau contenant jusqu'à cinq millions de coliformes par 100 ml d'eau, durant les journées chaudes d'été.

Pour permettre une baignade sans risque pour la santé, une eau ne doit pas contenir plus de 200 coliformes par 100 ml; pour la navigation de plaisance, le taux de coliformes ne doit pas dépasser le nombre de 1000 par 100 ml.

Selon M. Serge Hébert, l'auteur de l'étude, la présence aussi nombreuse de coliformes à la sortie de l'usine de la CUM (alors qu'en amont de Montréal, le taux de coliformes est pratiquement nul) affecte la qualité de l'eau du fleuve Saint-Laurent jusqu'à Trois-Rivières. Plus loin, grâce à la dilution, l'eau retrouve une qualité acceptable.

La désinfection

À l'origine, la station d'épuration des eaux usées de la CUM devait désinfecter son eau avec une méthode au chlore, mais le gouvernement a interdit cette pratique, considérée comme dommageable pour la flore et la faune aquatiques.

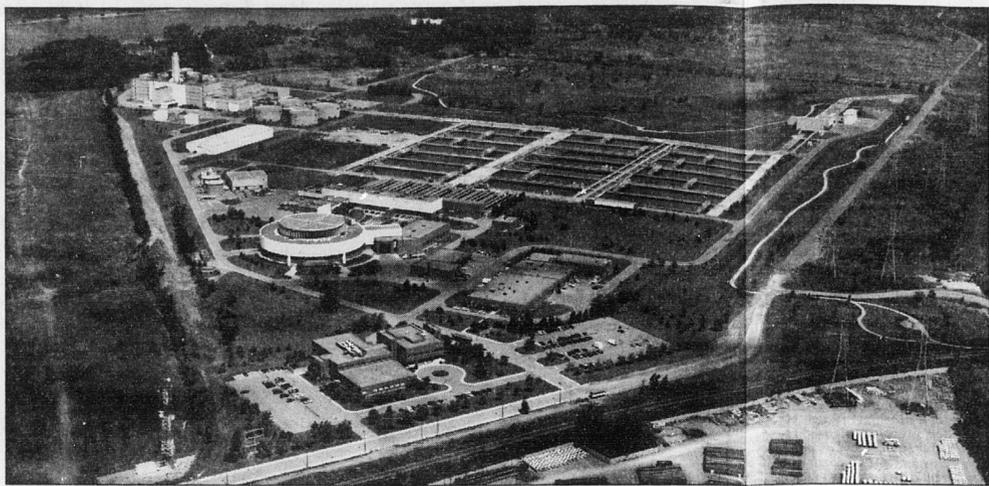
La station de la CUM doit donc se contenter de désinfecter les coliformes.

mes avec un traitement primaire de type physico-chimique, qui vise essentiellement à diminuer la pollution organique d'origine humaine par décantation. De cette façon, la station parvient à éliminer 25 % à 40 % des coliformes et autres bactéries dangereuses provenant, entre autres, des excréments humains.

Or, la CUM pourrait acquérir de nouvelles méthodes de désinfection, adaptées pour la station. La première consisterait à installer des lampes à ultraviolet pour « brûler » les coliformes, au coût de cinq millions de dollars par année.

« Il faudra bien, tôt ou tard, adopter une méthode de désinfection complète, admet le directeur de l'usine d'épuration, M. Réjean Lévesque. Mais nous n'avons pas, pour le moment, les budgets nécessaires. » La CUM étudie présentement, avec les ministères de l'Environnement et des Affaires sociales, la possibilité d'adopter l'une de ces méthodes.

En attendant, MM. Daniel Green et Stéphane Gingras invitent les baigneurs et autres plaisanciers à éviter le « bout de l'île » de Montréal, en aval de Pointe-aux-Trembles. « On ne sait pas ce qu'on risque en allant seulement se tremper les pieds dans ce secteur », soutient M. Green.



La station d'épuration de la CUM à Rivière-des-Prairies.

Et les déchets toxiques? La qualité de l'eau s'est améliorée autour de l'île; Montréal exporte ses polluants vers Sorel

Voici la troisième et dernière partie de notre série sur les eaux usées dans l'île de Montréal.



Éric trottier

La mise en activité complète, en 1995, de la station d'épuration des eaux usées de la CUM a permis de purifier en grande partie les cours d'eau entourant l'île de Montréal, et ce, pour une bonne raison : la plupart des rejets toxiques et humains qui se retrouvaient autrefois directement dans le fleuve Saint-Laurent ou la rivière des Prairies passent maintenant par le réseau d'égouts qui mène à la station.

Mais est-ce un bien grand progrès? Oui, si l'on considère tout ce que traite la station; non, si on se fie à ce qu'elle ne traite pas.

L'usine d'épuration de Rivière-des-Prairies, qui a coûté 1,4 milliard à construire et coûte encore près de 80 millions par année à la CUM, n'épure en effet qu'une partie de ce qu'elle reçoit (la partie visible, diront certains) : entre le quart et la moitié des coliformes fécaux, ces petits microbes invisibles pouvant transporter les pires maladies; quant aux déchets toxiques, c'est par centaines de tonnes qu'ils sont encore rejetés dans le fleuve, par l'usine, qui n'a pas été conçue pour les traiter.

« Grâce à la station d'épuration des eaux usées de la CUM, Montréal exporte ses polluants vers Sorel », constate M. Daniel Green, coprésident de la Société pour vaincre la pollution.

M. Stéphane Gingras, du groupe écologiste Union-Saint-Laurent-Grands-Lacs, abonde dans le même sens. « La station d'épuration, c'est comme une opération de chirurgie esthétique : autour de l'île, la qualité de l'eau s'est améliorée, mais en aval de Montréal, on retrouve une eau épouvantable, infectée par les coliformes et composée en bonne partie de substances toxiques. Il y a certes une amélioration de la situation si l'on compare avec le passé, mais il reste énormément de travail à faire. »

Des déchets toxiques à la tonne

Les coliformes peuvent transmettre des maladies, le plus souvent de bonnes diarrhées. Les déchets toxiques, ça, on ne sait pas tout à fait jusqu'à quel point c'est dangereux pour la santé. Cancérigènes, poisons, toutes les épithètes ont été utilisées à leur sujet.

d'étain, 11 tonnes de phénols, une tonne d'arsenic.

Ces produits proviennent de l'une ou l'autre des 3000 entreprises de l'île de Montréal qui transforment des matières premières (pâtes et papier, mines, métallurgie, chimie, industries chimiques, pétrochimiques ou de plaqage métallique, brasseries, usines alimentaires, de textile, etc.)

Mais ce n'est pas le pire. Pour les environnementalistes, le pire, ce sont les substances organiques, comme les BPC, les dioxines, les furannes et les HAP, produits en grandes quantités par les industries chimiques et de production de plastique, lesquelles substances ne sont toujours pas comptabilisées par la station d'épuration de la CUM, qui n'a donc aucune idée de leur ampleur.

En juin 1997, les groupes écologistes ont dénoncé en choeur la situation en affirmant que l'usine d'épuration de la CUM était l'un des plus importants pollueurs du fleuve dans la région de Montréal. Une affirmation qui était volontairement spectaculaire et exagérée, puisque les groupes environnementalistes savent bien que sans station d'épuration, les mêmes déchets toxiques se retrouveraient de toute façon dans le fleuve.

(1) Ces données sont compilées à partir de déclarations volontaires des entreprises qui se trouvent sur le territoire de la CUM, remises à l'Environnement Canada. À partir de ces chiffres, on peut dire que la station d'épuration de la CUM reçoit au moins 800 tonnes de déchets toxiques, mais on peut penser qu'elle en reçoit bien plus.

Quantité annuelle, en tonnes, de produits toxiques rejetés par les usines dans les égouts de l'île de Montréal, et qui arrivent à la station d'épuration des eaux de la CUM:

Chrome	16 tonnes
Nickel	11 tonnes
Cuivre	60 tonnes
Zinc	104 tonnes
Argent	4 tonnes
Cadmium	1 tonne
Manganèse	65 tonnes
Plomb	16 tonnes
Étain	10 tonnes
Fer	1474 tonnes

Quantité annuelle, en tonnes, de produits toxiques rejetés dans le fleuve, après le traitement à l'usine d'épuration des eaux:

Chrome	8 tonnes
Nickel	9 tonnes
Cuivre	26 tonnes
Zinc	58 tonnes
Argent	1 tonne
Cadmium	0,5 tonne
Manganèse	53 tonnes
Plomb	4 tonnes
Étain	10 tonnes
Fer	1544 tonnes

Autres rejets de l'usine en 1996:

Phénols	11 tonnes
Cyanure	38 tonnes
Arsenic	1 tonne

Source: Service de l'environnement, assainissement de l'air et de l'eau, CUM, novembre 1997.

Infographie La Presse

Moins de rejets industriels

Tous les intervenants du milieu de l'environnement, tant chez les écologistes que chez les fonctionnaires gouvernementaux, conviennent que les grandes entreprises ont considérablement réduit leurs rejets à la source, depuis une quinzaine d'années.

M. Alain Bernier, d'Environnement Canada, estime ainsi que les rejets toxiques des 50 plus grandes usines de la province ont diminué de 96 % entre 1988 et 1996.

Le directeur du Service de l'assainissement de l'air et de l'eau de la CUM, M. Jean Troalen, dit par sa part que sans le contrôle exercé par la CUM sur les entreprises de l'île de Montréal, les rejets de métaux dans le réseau d'égouts seraient passés à 650 tonnes par année (alors qu'ils étaient à 275 tonnes en 1985, quand seulement la moitié de l'île était reliée à la station d'épuration, ils se maintiennent depuis plusieurs années entre 100 et 150 tonnes).

« Les grandes industries ont les moyens de s'occuper des problèmes environnementaux, affirme M. Stéphane Gingras, du groupe environnemental canado-américain Union-Saint-Laurent-Grands-Lacs. De plus, elles ne veulent surtout pas voir leur image ternie à cause d'un problème environnemental. Celles-là ont donc fait des progrès. Quant aux PME, elles ont une toute autre histoire. »

« Les compagnies de plaqage métallique, nombreuses dans l'île de Montréal, seraient particulièrement polluantes, affirment les responsables de l'assainissement de l'air et de l'eau de la CUM. Mais les usines de l'industrie pétrochimique et du plastique.

Liste des poursuites judiciaires en vertu du règlement 87 de la communauté urbaine de Montréal, relatif aux rejets des eaux usées dans les réseaux d'égout et les cours d'eau. (Pour la période de janvier 1996 à février 1999)

Nom du contrevenant	Date de la condamnation	Article du règlement 87	Amende
Soc. chimique Laurentide (Montréal)	7 février 1996	article 23	5 000 \$
Lavage de camion-Universel Inc. (Anjou)	16 février 1996	article 10.3	4 000 \$
Lavage de camion-Universel Inc. (Anjou)	16 février 1996	article 10.2	8 000 \$
Lavage de camion-Universel Inc. (Anjou)	16 février 1996	article 23	5 000 \$
Arshinoff & Cie (LaSalle)	24 mai 1996	article 10.7	6 000 \$
Placage Astro-Chrome (Montréal)	26 juin 1996	article 10.9	15 000 \$
Hector Jolicoeur Inc. (Montréal)	8 novembre 1996	article 10.4	10 000 \$
Industrie Placage Lego Lico.	17 décembre 1996	article 23	1 000 \$
Canadian Technical Tape (St-Laurent)	6 juin 1997	article 23	3 000 \$
Canadian Technical Tape (St-Laurent)	6 juin 1997	article 23	2 000 \$
Circuits Technologiques AVRO I (Pointe-Claire)	29 août 1997	article 10.2	25 000 \$
Produits Century Liée (St-Laurent)	18 février 1999	article 10.7	35 000 \$
SD Enviro Pro Inc. (Montréal)	30 avril 1999	article 10.3	27 650 \$
Total des amendes			146 650 \$

Infographie La Presse

Pour un meilleur contrôle à la source

Puisque toute cette pollution transite par l'usine, pourquoi ne pas l'éliminer à cet endroit, au lieu de la rejeter?

« C'est impossible, répond M. Réjean Lévesque, L'usine a déjà coûté 1,4 milliard pour traiter les matières en suspension et le phosphore. Pour éliminer les substances toxiques, il faudrait sans doute investir encore des centaines de millions, peut-être un autre milliard, et encore, je ne crois même pas que ce soit techniquement possible. »

Selon le directeur de la station, la meilleure solution consisterait à faire un meilleur « contrôle à la source », en resserrant les lois environnementales et en mettant plus de pression sur les entreprises afin qu'elles réduisent davantage leurs rejets, même s'il considère que celles-ci ont fait « un grand bout de chemin » à cet égard.

Le contrôle à la source, dans l'île de Montréal, tombe sous la responsabilité du Service de l'assainissement de l'air et de l'eau de la CUM. Son mandat : faire respecter le règlement 87 sur les rejets toxiques contenus dans les eaux usées dans le territoire de la CUM.

Dans les faits, cependant, ce service se voit surtout « éducatif », explique son directeur, M. Jean Troalen. Seules cinq équipes d'inspection sillonnent les égouts de l'île de Montréal à la recherche d'entreprises délinquantes.

Résultat : au cours des trois dernières années, à peine une douzaine de poursuites ont été intentées avec succès contre des usines polluantes de l'île de Montréal (mais aucune en 1998 et une seule jusqu'à maintenant en 1999) à l'usine qui toutes les usines sont devenues propres.

« On ne gagnerait rien en poussant les entreprises à déménager vers la banlieue », explique M. Troalen. À quoi servirait-il en effet de taper sur les compagnies montrealaises si les règlements ne sont pas appliqués dans le reste de la région? « C'est la même chose à la CUM, je dois me battre continuellement pour faire avancer mes dossiers; parfois, je dois même affronter le mépris de certains de mes collègues mairies qui ne voient pas l'utilité du travail accompli par la station d'épuration. »

« Ils justifient toujours leur inaction en disant qu'en banlieue, c'est plus sale, soupire M. Daniel Green. Si on n'en vient pas à faire payer les pollueurs pour ce qu'ils produisent comme rejets, nous devons investir des milliards pour que les stations

d'épuration des eaux usées puissent capter les produits toxiques, ce qui est impensable. »

« Notre premier objectif est de convaincre les entreprises de collaborer, de changer leurs façons de faire, reprend M. Troalen. Si on voit qu'elles vont dans la même direction que nous, on ne les poursuit pas. On obtient davantage de résultats de cette façon : en poursuivant, on doit attendre bien plus de temps avant de voir le problème se régler... »

Mais pour les groupes environnementalistes, qui disent constater un laisser-aller général en matière environnementale au Québec, c'est trop peu. « C'est comme si plus personne ne s'intéressait à la cause environnementale », conclut M. Green.

« Et surtout pas aux ministères de l'Environnement, qui font tout pour ne pas pointer du doigt les entreprises, ajoute M. Stéphane Gingras. Non seulement les budgets de ces ministères diminuent d'année en année, mais ils ont pratiquement cessé de financer les recherches sur les rejets toxiques. On se retrouve le plus souvent avec des fonctionnaires qui affirment que tout va bien, que la pollution est un problème du passé. C'est vrai que les choses se sont améliorées, que les grandes usines rejettent moins qu'avant, mais il reste tellement à faire, il faut être naïf pour croire que l'environnement va bien. »

Le président de la Commission de l'environnement de la CUM, M. Michel Leduc, en convient : « Je constate bien que l'environnement n'a plus la cote, dit-il. Quand j'ai été nommé à la Commission de l'environnement, en 1990, c'était la priorité numéro un de la population dans les sondages. Maintenant, ça se retrouve très loin dans les préoccupations, bien après la santé et l'environnement, c'est lié! Mais tout le monde semble avoir oublié ça. Résultat, le ministère de l'Environnement, à Québec, est perçu (par les autres ministères) comme un empêcheur de tourner en rond. »

« On ne peut pas se cacher dans les drains résidentiels ou tenter de sortir à l'extérieur, dit M. Niffa. Comme il ne pleut pas en hiver et que les égouts sont plus secs, ils ont alors tout le loisir de se reproduire. »

« Les colonies de rats s'établissent généralement là où la nourriture est accessible, le plus souvent dans les égouts de rues résidentielles ou près des restaurants. Les rats préfèrent de loin ces endroits parce qu'il y a moins d'eau que dans les égouts collecteurs ou les intercepteurs qui mènent à la station d'épuration des eaux usées de la CUM. »

L'usine perd le contrôle, les eaux usées s'en vont au fleuve...

ÉRIC TROTTIER

11 août 1988. Dans la salle de commande de l'usine d'épuration des eaux de la CUM, à l'extrémité est de l'île de Montréal, M. Guy Bellefleur contrôle à l'aide de ses ordinateurs chaque goutte d'eau qui entre dans l'imposant réseau d'intercepteurs menant à l'usine.

Tout se déroule bien en cette grise matinée : il pleut sur l'ouest de l'île et les ordinateurs de l'usine indiquent bien que l'intercepteur Sud commence à se remplir, mais pas de problème à l'horizon, juge M. Bellefleur : le même intercepteur est toujours aux deux tiers vide, dans l'est de l'île; il peut donc en prendre encore autant plus que son radar-mètre n'annonce que quelques gouttes de pluie dans ce secteur. « Tout est sous contrôle », pense-t-il alors.

À un moment, des techniciens viennent interrompre son travail pour le consulter sur des changements à faire sur une partie de l'usine. « Je n'en reviens toujours pas, raconte M. Bellefleur dix mois plus tard. Tout semblait sous contrôle, nous nous sommes parlés deux ou trois minutes, et quand j'ai regardé à nouveau les ordinateurs, le niveau de l'eau dans nos bassins de rétention avait monté de plus de sept mètres, en quelques minutes! Ça fait 11 ans que je suis opérateur, et jamais je n'avais vu un tel phénomène! »

Il s'est produit que le radar-mètre de l'usine a été démonté par les nuages, au lieu de déverser une « petite pluie » annoncée pour l'est de l'île, on produit un gros orage estival. Les 30 millimètres de pluie qui se sont abattus sur l'est de l'île, ajoutés à l'eau de pluie accumulée dans l'ouest, ont rempli à capacité les deux intercepteurs qui mènent à la station d'épuration. « Ça a eu l'effet d'une grosse vague », se souvient M. Bellefleur.

En quelques minutes, le réservoir qui accueille les eaux usées de l'intercepteur Sud (soit la moitié de l'île) a vu son niveau passer de sept à 14 mètres de hauteur.

Au poste de commande de la station d'épuration, ce fut le branle-bas de combat : à ce rythme-là, l'usine ne pourrait bientôt plus en prendre. M. Bellefleur a commencé par libérer la pression en fermant les vannes collectant les eaux usées des égouts collecteurs à l'intercepteur de sorte que les eaux usées furent directement rejetées dans le fleuve ou dans la rivière des Prairies, sans traitement.

La procédure étant assez longue, le niveau d'eau a continué de grimper dans les réservoirs, jusqu'à ce qu'il atteigne 22 mètres de hauteur, alors que la moyenne habituelle est de huit mètres.

Par mesure de sécurité, la station de pompage s'est arrêtée. Pour la quatrième fois dans son histoire, l'usine avait perdu le contrôle et cessé d'épurer toutes les eaux usées provenant de l'intercepteur Sud, déversées dans le fleuve et la rivière des Prairies durant des heures.

« Pour nous, ce genre d'événement constitue un échec, admet M. Bellefleur, parce que mon mandat est d'éviter à tout prix de tels déversements. »

Des rats gros comme ça!

Le sous-sol de l'île de Montréal grouille de vie : entre cinq et neuf millions de rats y ont élu domicile.

De façon générale, explique M. Youssef Niffa, dératiseur pour la Ville de Montréal, leur nombre augmente en hiver et diminue en été. « La population de rats évolue au rythme des grosses pluies, soutient-il. Quand il pleut abondamment, les égouts se remplissent et plusieurs colonies se naissent. »

Les inondations du 14 juillet 1987 ont, par exemple, provoqué la mort du tiers de la population de rats de l'île de Montréal. Mais celle-ci s'est reconstruite dès l'hiver suivant.

Pour survivre aux grandes pluies, les rats vont se cacher dans les drains résidentiels ou tenter de sortir à l'extérieur, dit M. Niffa. Comme il ne pleut pas en hiver et que les égouts sont plus secs, ils ont alors tout le loisir de se reproduire. »

« Les colonies de rats s'établissent généralement là où la nourriture est accessible, le plus souvent dans les égouts de rues résidentielles ou près des restaurants. Les rats préfèrent de loin ces endroits parce qu'il y a moins d'eau que dans les égouts collecteurs ou les intercepteurs qui mènent à la station d'épuration des eaux usées de la CUM. »

Le pire, c'est que deux semaines plus tard une situation identique s'est produite. Cette fois, le niveau d'eau des puits contenant les eaux usées est monté à près de 40 mètres de hauteur, soit un peu moins que la hauteur totale de ces « cheminiées » (44 mètres).

Afin d'éviter que de tels incidents se reproduisent, la station a depuis amélioré son système informatique, de sorte qu'il puisse mieux prévoir de soudaines accumulations d'eau. On saura cet été, à la suite des grandes pluies habituelles, si le nouveau système est plus efficace.

Déversements préventifs
Pour la station d'épuration de la CUM, la meilleure façon d'éviter une perte de contrôle comme cela est arrivé le 11 août dernier, c'est de procéder à des déversements préventifs par l'un des 161 points de déversement dont dispose la station.

L'usine a la capacité d'absorber jusqu'à 88 mètres cubes d'eau à la seconde et cette capacité est souvent atteinte, notamment à la fonte des neiges ou lors de pluies abondantes. Dans ces moments, l'usine doit détourner en quelque sorte une partie des eaux usées pour les rejeter directement dans le fleuve ou la rivière des Prairies.

Le phénomène s'est produit à 18 reprises l'an dernier, l'usine ayant rejeté, sans aucun traitement, plus de 22 millions de mètres cubes d'eau usées. Les plus importants déversements sont survenus en janvier (durant la crise du verglas), en mars (fonte des neiges), ainsi qu'en juillet, en août et en octobre (pluies abondantes).

Ces déversements, qui surviennent surtout dans la partie est de l'île, polluent la rivière des Prairies et le fleuve Saint-Laurent, puisque les eaux déversées n'ont subi aucun traitement. L'eau du lac Saint-Louis, par exemple, peut passer de 10 coliformes par 100 ml d'eau à 10 000 coliformes, à la suite d'une bonne pluie d'été. Les déversements faits par la station d'épuration de la CUM sont une importante source de pollution, affirme M. Daniel Green, de la Société pour vaincre la pollution. Et en plus, ils sont pernicieux parce qu'après le passage d'un orage, le taux de coliformes reste élevé, mais les rejets retournent immédiatement à l'eau, sans savoir que les déversements ont rendu les activités nautiques dangereuses pour leur santé.

« Pour éviter ces déversements, il faudrait investir dans de nouveaux bassins, à divers endroits stratégiques autour de l'île, lesquels accueilleraient les surplus d'eau usées causés par la pluie ou la fonte des neiges. Mais de tels bassins coûteraient au moins 200 millions de dollars, une somme que la CUM n'a pas, dit le directeur général de l'Environnement, M. Pierre Paradis, à déjà envisagé de l'investir, il y a plusieurs années. Mais le dossier a depuis été relégué aux oubliettes. Il ne fait pas, pour l'instant du moins, partie des plans du ministère de l'Environnement, qui se contente de « respecter les normes » en matière de déversements.

Ces substances qui nous intoxiquent

Substances organiques:

BPC (biphényles polychlorés): les BPC sont des composés synthétiques ou des substances dérivées du pétrole, utilisés principalement dans l'industrie électrique. Peu toxiques en eux-mêmes, les BPC dégagent, lorsque brûlés, deux types de sous-produits, extrêmement toxiques ceux-là, soit les dioxines et les furannes. En outre, une exposition prolongée à des doses élevées de BPC, qui s'accumulent facilement dans les graisses des mammifères et le lait maternel, peut avoir des effets sur le système immunitaire.

Dioxines et furannes: résidus de la synthèse de certains produits chimiques ou de la combustion incomplète de matières organiques chlorées (comme les BPC). Proviennent aussi de la combustion du bois et de l'incinération de déchets chimiques ou de boues d'épuration. Les dioxines et furannes sont des composés cancérigènes hautement toxiques, qui agissent sur le système immunitaire et l'appareil reproducteur.

HAP (hydrocarbures aromatiques polycycliques): produits principalement par les alumineries, mais aussi par le chauffage résidentiel au bois, les incendies de forêts et la combustion de carburants, les HAP peuvent causer des bronchites chroniques, de l'emphysème et même le cancer à ceux qui les inhaleraient régulièrement.

Pesticides: Nocifs pour le foie, le système nerveux et l'appareil respiratoire, les pesticides sont également soupçonnés d'être l'une des causes du cancer.

Substances inorganiques:

Cuivre, chrome, nickel et zinc: produits par les industries métallurgiques et chimiques, ces métaux sont très toxiques pour les poissons, les mollusques ou autres organismes aquatiques; les humains peuvent également en être affectés; certains d'entre eux sont cancérigènes.

Arsenic: utilisé comme agent d'alliage dans la production de fer, l'arsenic est un poison mortel en prise directe, toxique pour les humains qui consomment du poisson et des mollusques contaminés.

Mercur: s'accumule dans la chair de poisson, ce métal est nocif pour les organismes aquatiques et pour l'homme; il peut notamment causer de graves atteintes au système nerveux. La station d'épuration des eaux usées de la CUM estime que la plus grande partie du mercure qu'elle reçoit (300 kilos par année) provient des cabinets de dentistes.

Coliformes fécaux: les coliformes fécaux sont des bactéries produites dans la digestion des êtres humains et des autres mammifères, expulsés du corps à travers les selles. « Les coliformes ne présentent pas de danger pour les écosystèmes aquatiques, mais leur abondance correspond à une probabilité accrue de la présence d'autres bactéries et virus pathogènes pouvant affecter les humains qui consomment l'eau non traitée ou qui en font un usage récréatif (baignade ou natasme) », écrivent les auteurs d'un volumineux rapport sur la contamination du fleuve Saint-Laurent, produit pour le compte de l'Environnement Canada. Les biologistes estiment que la présence de 200 coliformes fécaux et plus par 100ml d'eau indique un danger certain pour les baigneurs; au-delà de 1000 coliformes par 100ml d'eau, la navigation de plaisance sur petite embarcation devrait aussi être interdite.

Infographie La Presse

ÉRIC TROTTIER

Les excréments humains ont pratiquement toujours posé problème. D'abord esthétique, mais surtout de santé publique aux sociétés qui peuplent la planète depuis le début des temps.

Les humains ont d'abord imité les animaux en se soulageant au gré de leurs fantaisies, au vu et au su de tout le monde. Plus propres, nos ancêtres du néolithique ont appris à creuser des trous pour y disposer leurs besoins.

Plusieurs siècles avant J.-C., les grands empires (Égyptiens, Romains, Grecs et mêmes Aztèques) ont construit des cités équipées de systèmes d'égout souterrains assez sophistiqués, lesquels, plus souvent qu'autrement, étaient en-

retenus par des criminels qui purgeaient ainsi leur peine.

Cette évolution toute humaine fut ralentie au Moyen-Âge quand il est redvenu à la mode de se libérer directement dans la rue.

Plus tard, à mesure que les cités vont grossir, les dirigeants vont utiliser les cours d'eau pour se débarrasser des déchets humains. Montréal ne fera pas exception à la règle.

Au début de la colonie de la Nouvelle-France, au XVII^e siècle, les « Montréalais » de Ville-

Marie, qui s'approvisionnent en eau dans les rivières ou dans de rares puits, ne consomment pas plus de 15 litres par jour (contre 350 aujourd'hui). Par conséquent, ils se débarrassent de leurs déchets tout simplement en les jetant de-

vant leurs résidences. « C'était le principe du tout-à-la-rue, explique Louise Pothier, une anthropologue qui s'est spécialisée sur le sujet. Les gens éliminaient leurs eaux domestiques en vidant leurs pots dans la rue. »

Toutefois, plus la population s'accroît, plus cela devient intolérable, explique Mme Pothier. Au XVIII^e siècle, les latrines (fosses d'aisance) sont plus répandues, mais plusieurs Montréalais préfèrent encore jeter le produit de leurs intestins par la fenêtre.

Aux XVIII^e et XIX^e siècles, les premiers égouts sont construits (en pierre dans le quartier chic des affaires, le Vieux-Montréal, et en bois dans les quartiers ouvriers), de sorte que les eaux usées puissent s'écouler pour se jeter dans le

ruisseau Saint-Martin (aujourd'hui enfoui sous la rue Saint-Antoine) ou dans la Petite rivière Saint-Pierre (sous la Place d'Youville), selon le côté de la rue Notre-Dame où l'on habite. Les deux cours d'eau, comme bien d'autres à Montréal, vont donc servir d'égouts à ciel ouvert, avant d'être enfouis pour être transformés en égouts collecteurs.

Cette solution aurait pu être parlante n'eût été du fait que Montréal ne cessait de se transformer en une vraie cité, en raison de l'industrialisation au XIX^e siècle. La population de Montréal passera de 3

Entrevue avec... Daniel Langlois

Artiste oui, aveugle, non



Nathalie Petrowski

Depuis trois mois, Daniel Langlois n'a plus de bureau chez Softimage, la compagnie de logiciels qu'il a fondée en 1986, inscrite en bourse en 1992, vendue à Microsoft en 1994 et qui l'a rendu indépendant de fortune pour les cinquante prochaines années.

Depuis trois mois, Langlois a démenagé toutes ses affaires, deux portes plus loin, boulevard Saint-Laurent. Il loge maintenant au 5e étage d'Ex-Centris, le centre de diffusion et de production de nouveaux médias qu'il a conçu, dessiné, bâti et financé personnellement au coût de 35 millions.

Ce changement d'adresse n'est pas que symbolique. Pour Daniel Langlois, 42 ans, Softimage c'est fini. Fini la fabrication de logiciels. Fini les films d'épouvante et de catastrophe, les Parcs jurassiques, les Titans et les Tornades dont les effets spéciaux ont tous été rendus possibles grâce à la technologie développée par Softimage à la fin des années 80.

L'aventure de Softimage fut passionnante, palpitante, enrichissante mais Daniel Langlois a tourné la page. S'il continue d'être président du conseil d'administration de la compagnie rachetée récemment par Avid Technology, son cœur et sa tête n'y sont plus.

Aujourd'hui, Daniel Langlois est dans un autre monde et une autre galaxie. Toutes ses énergies sont maintenant dirigées vers Ex-Centris, sa nouvelle créature et création. Aujourd'hui, les mots clés sont production, création et diffusion. Et si jamais Langlois donne à nouveau dans les effets spéciaux, ce ne sera plus pour Hollywood mais pour le cinéma indépendant. Une toute autre paire de manches, quoi.

Ma dernière rencontre avec Da-

niel Langlois remonte à au moins trois ans. À l'époque, il attendait un feu vert de la Ville de Montréal ainsi qu'une profusion de permis lui permettant de commencer ses travaux d'excavation boulevard Saint-Laurent. Mais la lourdeur bureaucratique de l'appareil municipal était en train de miner sa patience. Un peu plus et il faisait sa valise et sacrait son camp de Montréal à tout jamais.

Il y a trois ans, dans son bureau tout en surfaces lisses, en lignes pures et en verre poli, il ne souriait pas beaucoup, semblait pressé, tourmenté, sous pression, mal dans sa peau. Bref, il n'était pas l'être le plus charmant du monde.

Trois ans plus tard, ce n'est plus le même homme. Son nouveau bureau a beau donner dans le même gris techno-industriel, l'homme qui l'habite a changé. Il est plus souriant, expansif, exubérant. Le faucon timide et renfrogné s'est mué en moulin à paroles.

Pour tout dire, Daniel Langlois a l'air d'un gars qui vient de gravir l'Everest et qui est foncièrement content de lui-même. Et à certains égards, il vient effectivement de gravir une sorte d'Everest.

Cela fait exactement treize ans qu'il rêve d'un centre de production et de diffusion à lui. Ce centre, il l'avait déjà dans la tête quand il était jeune, maigre et fauché, qu'il travaillait le jour à l'ONF et la nuit sur Tony de Peltrie, le premier personnage synthétique qu'il a créé de toutes pièces sur ordinateur.

Treize années où Daniel Langlois n'a jamais renoncé à son projet fou ni perdu la foi.

« Je suis quelqu'un de très entêté et de très tenace, explique-t-il. Quand je sais où je m'en vais, je ne perds jamais de vue mon but. Peu importe le temps que ça me prendra, je ne lâcherai pas. »

C'est ainsi qu'il a mis quatre ans à bricoler Tony de Peltrie, un film de six minutes. Quatre ans! Le compositeur Yves Laferrière, qui a travaillé avec lui sur le film, se souvient que Langlois était déjà très

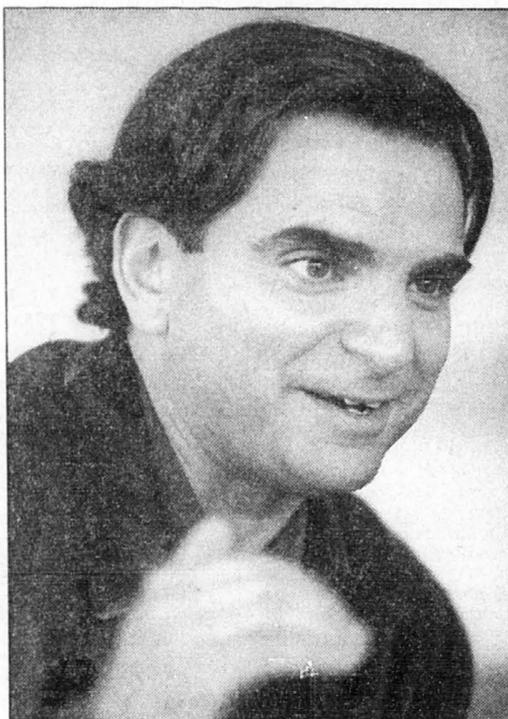


PHOTO ROBERT SKINNER, La Presse

« Je veux que les gens aient accès à du meilleur cinéma dans les meilleures conditions possibles. C'est une démarche artistique avant tout. »

sûr de lui et d'une confiance qui frôlait parfois la prétention.

« Il ne savait pas vraiment où il allait mais ça ne l'empêchait pas d'y aller d'un pas très déterminé et confiant. À l'époque, on le trouvait un peu tête enflée mais force est de constater qu'il avait raison », raconte Laferrière.

Vu sous cet angle, quatre ans pour apporter une contribution majeure à l'industrie du cinéma, ce n'est pas très long. Quatre ans pour devenir multimillionnaire non plus.

Daniel Langlois concède que sa bonne fortune relève à la fois du hasard, du destin et d'un concours de circonstances. L'histoire classique du type qui était au bon endroit au bon moment, quoi. Il ajoute toutefois :

« Mais même si j'étais attiré par les arts depuis longtemps, j'ai toujours voulu faire de l'argent et j'ai

toujours su que j'en ferais. Je n'en voulais pas pour m'acheter des jets privés. J'en voulais pour me donner les moyens et la liberté de créer. C'était ça le but ultime et ça l'est encore aujourd'hui. »

L'école de mécénat Phyllis Lambert

En apparence, la démarche artistique et philanthropique de Daniel Langlois ressemble beaucoup à celle de Phyllis Lambert. On pourrait même croire que Langlois est un diplômé de l'école de mécénat de l'héritière des Bronfman et qu'il est aux nouveaux médias ce que Phyllis est à l'architecture.

Comme elle, il encourage financièrement les arts et les artistes. Il a créé une Fondation qui porte son nom et appuie les projets artistiques et scientifiques. Ajoutez à cela qu'il lui arrive régulièrement de sauver de la faillite des cinéastes indépendants criblés de dettes.

Et puis comme Phyllis, Daniel Langlois a puisé à même sa fortune personnelle sans passer par le gouvernement pour édifier à Montréal un mégacentre culturel.

Une seule chose les sépare. Phyllis Lambert est née dans l'argent. Daniel Langlois lui vient d'une classe moyenne à la limite de la pauvreté.

Troisième d'une famille de 4 garçons, il a grandi à Saint-Canut sur la ferme laitière de son père qui n'était pas tant un fermier qu'un patenté typique du Québec.

Son père était si peu fermier ou alors si peu homme d'affaires que la ferme a fait faillite. La famille a tout perdu et a dû recommencer à zéro dans un dépanneur à Saint-Jérôme.

Contrairement à Phyllis Lambert, Langlois n'a jamais su ce que c'était que l'argent pendant plus de la moitié de sa vie. C'est une diffé-

rence importante qui rend sa philanthropie d'autant plus intéressante. Comment peut-il être aussi détaché face à l'argent alors qu'il en a longtemps manqué? Daniel Langlois a sa petite explication.

« Je viens du milieu des arts et non du milieu de la finance, dit-il. Ce n'est pas la même approche ni la même vision des choses. J'ai fait une fortune presque par accident. Si j'avais été issu du monde de la finance, j'aurais sans doute réinvesti dans la fabrication de machines ou d'objets de consommation. Mais je viens des arts alors j'investis dans l'amélioration de la qualité de vie des gens. Mais ne croyez pas que Daniel Langlois investisse ses millions en pure perte. Si jamais Ex-Centris ne marche pas et que ses trois salles équipées à la fine pointe de la technologie restent vides, il a déjà prévu un plan de rechange. Artiste, oui. Aveugle, non. »

« J'espère de tout mon cœur que ça marche mais si pour une raison ou autre, ça foirait, eh bien Ex-Centris pourrait devenir un centre de postproduction pour le cinéma demain matin. Ce n'est évidemment pas le scénario souhaité. J'espère qu'on n'en vienne jamais à cela, mais si ça devait arriver, nous sommes prêts. »

Dans les faits, Langlois espère que ses centres Ex-Centris naîtront un peu partout à travers le monde. En attendant, il termine la construction d'un plus petit Ex-Centris qui ouvrira à New York d'ici quelques mois.

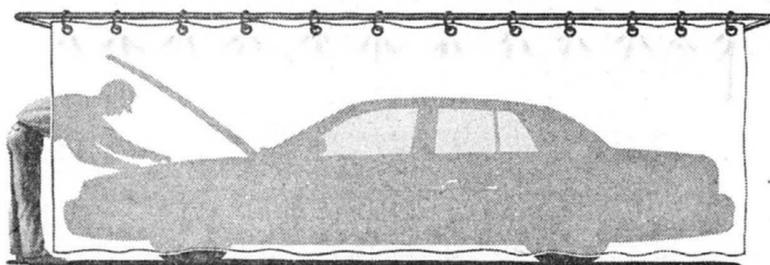
Pourquoi fait-il tout cela?

« Pour changer les choses, répond-il. Parce que j'en ai marre de toujours voir les mêmes films américains vides et ennuyeux. Marre que les gens n'aient que ça à se mettre sous la dent. »

Changer les choses, les faire autrement, Daniel Langlois n'a cessé de faire cela toute sa vie.

« Ce qui me fascine, c'est que l'humanité n'évolue pas très vite, poursuit-il. D'une génération à l'autre on a toujours l'impression d'être obligé de tout recommencer à zéro. Parallèlement, la technologie, elle, évolue à un rythme fou, un peu comme si nous avions créé une sorte d'animal qui évolue indépendamment de nous. »

Changer l'humanité par la technologie? Daniel Langlois n'ose affirmer une chose aussi prétentieuse. Soyez assurés pourtant qu'il n'en pense pas moins.



Un petit examen?

Vérification du printemps

- Vidange d'huile : jusqu'à 5 litres d'huile-moteur Motorcraft^{md} 5W30, et un nouveau filtre à huile Motorcraft.
- Permutation des pneus.
- Inspection visuelle : freins, système d'échappement, amortisseurs, suspension avant et arrière, câbles et raccords de la batterie, toutes les courroies et tous les niveaux de liquide, balais d'essuie-glace, filtre à air, radiateur et durites.
- Graissage : charnières et loquets du capot et du coffre.
- Tests : densité du liquide de refroidissement, gravité spécifique de la batterie, toutes les lampes et lampes témoins.

34⁹⁵\$*

* S'applique à la plupart des voitures et camions utilitaires légers. Frais supplémentaires pour les véhicules équipés de moteur diesel. ** Pour obtenir le rabais de 20 %, les pièces doivent être installées par le concessionnaire. † Usinage des disques et tambours exclus. †† Certains concessionnaires peuvent ne pas offrir la gamme complète des marques de pneus annoncées. Droits gouvernementaux en sus, le cas échéant.

Offres en vigueur uniquement chez les concessionnaires participants et se terminant le 30 juin 1999. Le concessionnaire peut vendre moins cher. Renseignez-vous auprès de votre conseiller du service. Taxes applicables en sus.

Amortisseurs et jambes de suspension

20%^{**} DE RABAIS

sur le prix total après installation

Comprend :

- Amortisseurs et jambes de suspension Motorcraft
- Pièces et main-d'œuvre • Installation

Freins

99⁹⁵\$[†] OU MOINS

Comprend :

- Garnitures de freins avant et arrière Ford
- Pièces et main-d'œuvre • Installation

Pneus

Firestone FR-360 P155\80 R13 à partir de 48³⁰\$^{††} ch.

Goodyear S4S P155\80 R13 à partir de 60¹⁷\$^{††} ch.

Comprend :

- Installation Michelin MX4 P155\80 R13 à partir de 78⁴⁰\$^{††} ch.
- Équilibrage
- Corps de valve neuf
- Recyclage des pneus usés
- Toutes les garanties courantes des fabricants de pneus s'appliquent.

Service de Qualité
On connaît votre véhicule, on l'a construit.



De cœur et d'acier

Politique

Québec promet un projet de loi sur les clauses discriminatoires

Presse Canadienne
SAINT-FÉLICIEN

Le gouvernement du Québec déposera avant la fin de la session parlementaire un projet de loi sur les fameuses clauses discriminatoires dans les conventions collectives de travail, mais tout indique que ce n'est pas demain la veille que cette pratique discriminatoire sera abolie.

La ministre d'État au Travail et à l'Emploi, Diane Lemieux, l'a de nouveau confirmé hier à Saint-Félicien alors qu'elle prononçait l'allocation de clôture du Rassemblement national des jeunes du Parti québécois. Une allocation où la ministre a voulu reconforter les jeunes tout en leur demandant de ne pas tout cristalliser les énergies dans ce débat.

En substance, Diane Lemieux a reconnu les revendications des jeunes qui souhaitent ne pas être les seuls à payer la note quand des entreprises traversent des problèmes. D'un autre côté, elle admet devoir tenir compte du fait de ne pas fermer l'accès au travail pour les jeunes dont plusieurs ont profité de ces clauses pour obtenir un emploi.

La ministre Lemieux a indiqué que le projet de loi était en ce moment piloté dans plusieurs structures gouvernementales : « Nous avons l'intention de déposer un projet de loi bien attaché. Ce n'est toutefois pas simple de codifier une telle loi », a soutenu la ministre.

En point de presse, Diane Lemieux a ad-

mis qu'il y aurait une certaine période d'adaptation. Ce qui signifie qu'au lendemain de l'adoption de cette loi, les employeurs profiteront d'un certain temps pour effectuer les ajustements dans les conventions collectives. Il n'est cependant pas question d'une formule semblable à celle de l'équité salariale ou des comités sont formés pour évaluer toute la question de la rémunération.

La loi sur les clauses orphelins n'est pas le seul élément essentiel du monde du travail qui est en ce moment à l'étude, selon Mme Lemieux. Elle a fait valoir à la centaine de jeunes délégués que la réforme du processus de syndicalisation dans les entreprises allait également constituer un aspect important pour les jeunes.

L'objectif visé par la ministre est de rendre plus fluide la démarche de syndicalisation. Encore aujourd'hui, de telles démarches peuvent s'éterniser. Ce qui, à son avis, ne fait que compliquer les relations de travail : « La syndicalisation est un droit. Il faut donc permettre qu'il s'exerce dans des délais plus limités pour éviter d'empoisonner les relations de travail », a-t-elle expliqué.

Le gouvernement s'attaquera à un autre aspect relativement nouveau dans le monde du travail. Il s'agit de la situation des travailleurs autonomes. « Ce sont des nouvelles réalités qui ont pris tout le monde par surprise », a déclaré la ministre.

Bouchard a rencontré le président colombien avec l'accord d'Ottawa

Presse Canadienne

Le premier ministre du Québec, Lucien Bouchard, s'est brièvement entretenu avec le président de la République de Colombie, Andres Pastrana, hier à Montréal, et ce, avec la bénédiction d'Ottawa.

Au terme de sa rencontre avec le chef d'État colombien, organisée en marge de la Conférence de Montréal sur la mondialisation des économies, qui débutait hier dans un grand hôtel du centre-ville où elle se poursuivra jusqu'à mercredi, et qui a pour thème « Les Amériques du XXI^e siècle », M. Bouchard s'est refusé à tout commentaire. Il a plutôt laissé à sa ministre des Relations internationales, Louise Beaudoin, le soin de s'adresser aux quelques journalistes dépêchés sur place.

« Ils (les responsables du gouvernement fédéral) nous ont tout simplement dit que c'était possible, et bien évidemment, M. Bouchard a voulu rencontrer le président Pastrana », a déclaré la ministre.

Bien qu'elle n'ait tout d'abord pas voulu présumer des motifs du gouvernement fédéral, Mme Beaudoin a fini par laisser tomber : « Je crois qu'ils ont fait une très grave erreur (en ce qui a trait au) Mexique. Probablement qu'ils n'ont pas voulu la reproduire ».

Au début du mois, une controverse avait éclaté entre Québec et Ottawa après que le gouvernement provincial ait accusé le fédéral d'empêcher un entretien entre M. Bou-

chard et le président mexicain Ernesto Zedillo, lors de la mission commerciale d'Équipe Québec à Mexico.

Selon le gouvernement provincial, Ottawa avait refusé de transmettre aux autorités mexicaines la demande de rencontre formulée par Québec.

À Ottawa, le premier ministre Jean Chrétien s'était défendu en expliquant que M. Zedillo ne souhaitait tout simplement pas s'entretenir avec le dirigeant québécois.

Par ailleurs, il a été impossible de connaître la teneur des discussions — d'une durée d'une quinzaine de minutes — ayant eu lieu entre MM. Bouchard et Pastrana, hier. La ministre Beaudoin s'est bornée à dire que la rencontre avait été « très intéressante », rappelant que la Colombie constituait un marché important pour le Québec.

En effet, le Québec a exporté pour 145 millions de marchandises en Colombie, l'an dernier. Après le Brésil, ce pays de quelque 35 millions d'habitants constitue le plus important partenaire commercial de la province québécoise en Amérique latine ainsi qu'aux Antilles. En séjour officiel au Canada jusqu'au 2 juin, Andres Pastrana, qui était hier l'invité d'honneur de la Conférence de Montréal, s'entretiendra avec le premier ministre Chrétien et plusieurs autres ministres, aujourd'hui, à Ottawa. Il est également prévu qu'il donne, à l'Université d'Ottawa, une conférence sur le processus de paix en cours en Colombie.

Acura Édition Spéciale.

288 \$/mois*

Option 0\$ comptant offerte

Transport et préparation inclus

ACURA les concessionnaires fiables

ACURA BROSSARD
9100, boul. Taschereau
Brossard

ACURA PLUS
255, boul. de la Seigneurie
Blainville

GALERIES ACURA
7100, boul. Métropolitain Est
Anjou

ACURA DE LAVAL
2500, boul. Chomedey
Laval

ACURA GABRIEL
4648, boul. Saint-Jean
Dollard-des-Ormeaux

LUCIANI ACURA
4040, rue Jean-Talon Ouest
Montréal



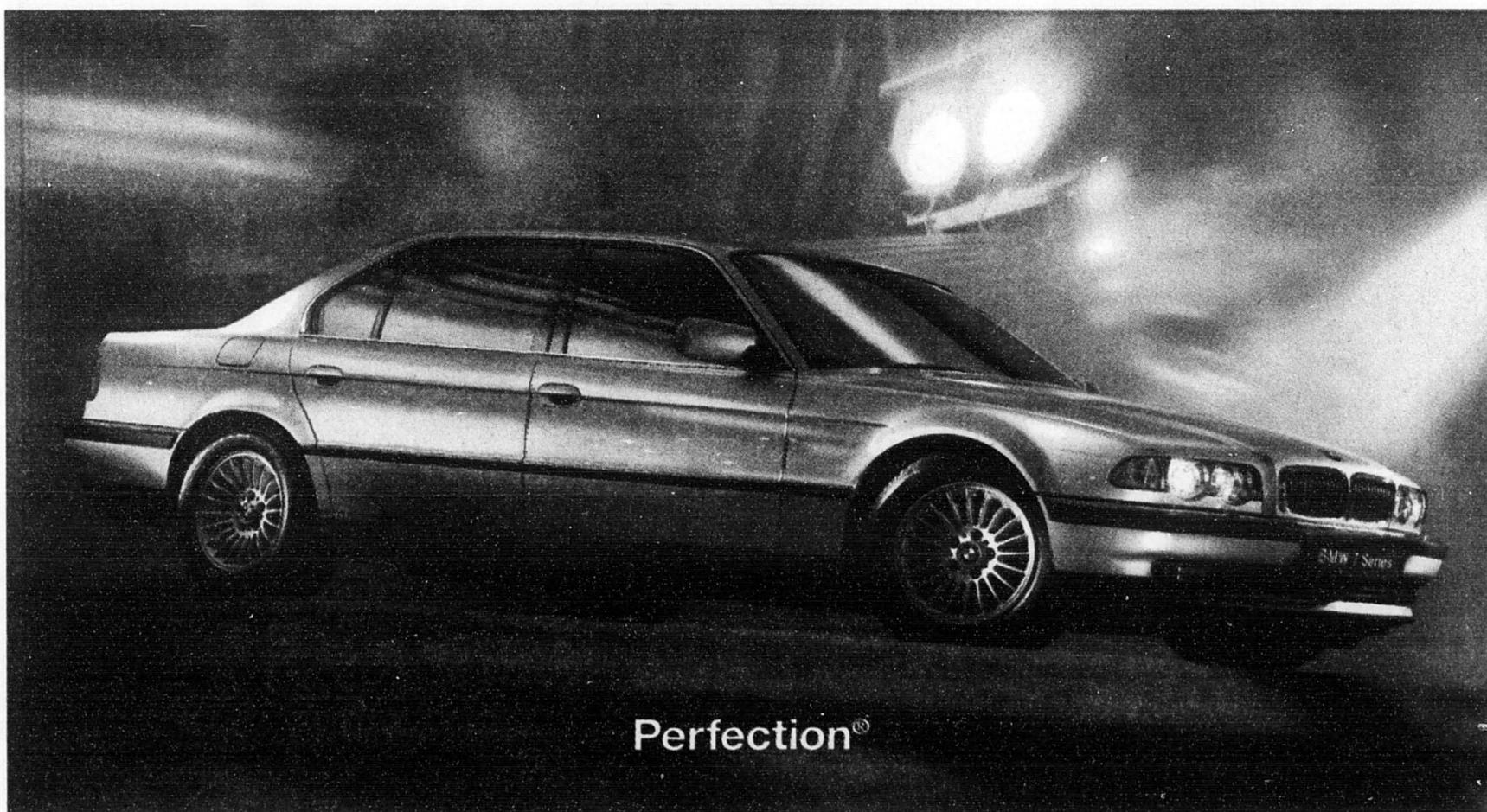
EL Édition Spéciale
✔ Climatiseur ✔ Groupe électrique ✔ Radio AM/FM avec lecteur CD
✔ Régulateur de vitesse ✔ Puissant moteur VTEC ✔ Deux coussins gonflables (SRS)
✔ Système d'entrée sans clé et tellement plus...

Integra Édition Spéciale
✔ Climatiseur ✔ Groupe électrique ✔ Radio AM/FM avec lecteur CD
✔ Deux coussins gonflables (SRS) ✔ Antenne électrique ✔ 4 freins à disque et tellement plus...



Une vision qui inspire un élan de passion. ACURA

*Offres de location-bail d'une durée limitée, par l'entremise de Honda Canada Finance Inc. S.A.C. Tarifs mensuels de location-bail d'une durée de 48 mois, établis pour les Acura EL (modèle MB454X) et Integra (modèle DC434X) 1999. Total des paiements : 13 824 \$ pour la EL et 13 824 \$ pour l'Integra. Acompte de 1 200 \$ pour la EL et de 2 650 \$ pour l'Integra. Un premier versement est requis. Option 0\$ comptant aussi offerte. Les modèles offerts peuvent différer de l'illustration. Allocation de 24 000 km par année (franc de 9,10 \$ par km supplémentaire). Taxes, immatriculation et assurance en sus. À la fin du bail, vous pouvez retourner le véhicule au concessionnaire ou l'acheter pour une valeur résiduelle prédéterminée. T.D.S.E. de 19 800 \$ pour l'Acura EL (modèle MB454X). Transport et préparation (250 \$), taxes, immatriculation et assurance en sus. Garantie Acura limitée de 5 ans/100 000 km. Voyez votre concessionnaire pour plus de détails. Les deux premiers services d'entretien sont compris. Assistance routière 24 heures Acura.



Perfection[®]

Le mariage parfait entre luxe et performance – La Série 7 de BMW. L'ultime preuve que la réputation d'excellence de BMW en matière de construction automobile est amplement méritée. Pas étonnant que nos normes de luxe et de performance servent de référence dans l'industrie. Pas étonnant non plus que les autres fabricants n'aient d'autre choix que d'emboîter le pas, alors que nous rehaussons continuellement nos standards, année après année. Voilà ce à quoi il faut s'attendre lorsque l'on conçoit une voiture aussi impressionnante que la Série 7. Cette parfaite réussite vous est offerte durant une période limitée à un taux de location de 2,9 %. La Série 7 est également assortie de notre Programme d'entretien périodique sans frais durant 3 ans ou 60 000 kilomètres. Pour connaître le concessionnaire BMW le plus près de chez vous, composez 1 800 667-6679.



Le plaisir de conduire.[™]

TAUX DE LOCATION
2,9%
BMW Série 7

© Marque distinctive – parmi bien d'autres – du plaisir de conduire une BMW. L'équipement illustré n'est pas disponible pour tous les modèles. *Les taux de location sont ceux offerts exclusivement par les Services financiers BMW, et sont disponibles auprès des concessionnaires participants conditionnellement à l'approbation de crédit. Les mensualités sont fixées à 995,00 \$ (36 mois) pour les modèles 1999 de BMW 740i. L'exemple tient compte d'un versement initial ou d'une valeur de reprise de 7 835,00 \$ sur un contrat de 36 mois avec option de rachat. Les taxes de même que les frais relatifs au transport, à la préparation, à l'administration du contrat (475 \$), au permis, à l'immatriculation et aux assurances sont en sus. Un dépôt de garantie équivalant à environ un mois de location sera exigé. Des frais maximums de 0,20 \$/km s'appliquent à la portion du kilométrage excédant 24 000 km par année. Le concessionnaire peut proposer un prix de location inférieur. Cette offre s'applique à tous les modèles 740i 1999 neufs. La livraison doit avoir lieu au plus tard le 30 juin 1999. Cette offre ne peut être jumelée à aucune autre. ©BMW Canada Inc. «BMW», le logo «BMW» et «Le plaisir de conduire» sont des marques de commerce de BMW AG, utilisées sous licence par BMW Canada Inc. Visitez notre site Web : www.bmw.ca

Politique

Ontario : l'émotion gagne les chefs

Presse Canadienne

Les chefs de partis politiques ontariens ont tous trois joué sur les émotions des électeurs, au cours d'une journée de campagne caniculaire hier.

Le chef libéral Dalton McGuinty a évoqué le souvenir du controversé ex-premier ministre Brian Mulroney, afin de tenter de persuader les partisans du Nouveau Parti démocratique de voter plutôt pour lui.

Les Ontariens qui souhaitent défaire le gouvernement conservateur du premier ministre Mike Harris, ce jeudi, ne devraient pas opter pour un vote de protestation en faveur du NPD, actuellement en troisième position dans les intentions de vote, a soutenu M. McGuinty.

Les gens se sentent coincés par la notion de vote stratégique, a-t-il dit, devant une foule de quelque 200 personnes, à Oshawa. « Et bien, c'est ce que nous avons fait en 1988; la grande majorité d'entre nous avons voté contre Brian Mulroney, et il a fini par former un gouvernement majoritaire. »

Tout au long de la campagne, les libéraux ont martelé, à l'intention des électeurs qui envisagent de voter NPD, qu'ils courent le risque de diviser le vote d'opposition et, ce faisant, de laisser Mike Harris reprendre le pouvoir pour quatre autres années.

Le chef néo-démocrate Howard Hampton a lui aussi fait appel aux émotions hier lorsqu'il a raconté les démêlés de ses parents avec le système de soins de santé de l'Ontario.

À l'occasion d'un brunch en l'honneur des 31 candidates du parti, à Toronto, M. Hampton, qui était accompagné de la dirigeante du NPD fédéral, Alexa McDonough, a soutenu que ce sont les femmes qui portent le gros du fardeau de la réorganisation du réseau hospitalier par le gouvernement conservateur.

Ainsi, a-t-il dit, les larmes aux yeux, avant que son père, âgé de 71 ans, ne tombe malade, sa mère était la personne « la plus apolitique que vous ayez jamais rencontrée ». Après avoir raconté que son père avait dû passer une nuit sur une civière d'hôpital, en 1997, parce qu'on

n'avait pu lui trouver de lit, il a ajouté que sa mère est aujourd'hui une militante politique active, qu'elles sont des milliers et des milliers comme elles à travers la province et qu'elles pourraient s'avérer « le cauchemar de Mike Harris le jour du scrutin ».

Réagissant au récit personnel de M. Hampton, Mike Harris a dit sympathiser avec les parents du chef néo-démocrate, mais il a ajouté que son gouvernement n'avait rien à se reprocher, et qu'il avait même accru le budget de la santé de la province au cours des quatre dernières années.

L'émotion — ou la tension — était également évidente au cours d'une des étapes électorales de l'équipe Harris hier.

M. Harris assistait à un barbecue à Toronto, en compagnie de la candidate conservatrice qui a quitté les rangs des libéraux le jour même du déclenchement de la campagne, Annamaria Castrilli.

Mais sur une rue voisine, quelque 150 manifestants en colère protestaient, accusant M^{me} Castrilli de trahison. Un de ces manifestants l'a traitée d'« opportuniste politique ».

N.-B. : les tories montrent les dents

Presse Canadienne
FREDERICTON

Le Parti conservateur du Nouveau-Brunswick a purgé son « temps » dans les limbes politiques et les électeurs sont apparemment prêts à effacer son dossier et à lui accorder le pardon.

L'héritage des dernières années du mandat du précédent premier ministre conservateur, Richard Hatfield, entachées de scandales, s'est dissipé et à mesure que les élections provinciales du 7 juin approchent, la confiance des conservateurs croît.

Les plus récents sondages d'opinion publique et les prévisions des observateurs révèlent une course serrée.

Alors que la campagne entre dans son dernier droit, les libéraux semblent perdre du terrain tandis que les conservateurs, sous la houlette d'un nouveau venu de 33 ans, Bernard Lord, connaissent un essor marqué. Le commentateur politique et chroniqueur Jackie Webster pense même que les conservateurs vont l'emporter. « ... Les gens sont prêts à donner une chance à (M.) Lord », dit-il.

Selon un sondage mené auprès de 779 électeurs, les conservateurs recueillaient 32 % des intentions de vote, contre 27 % pour les libéraux.

Parfait pour les grosses journées et les moments de liberté.



Prenez plaisir à jumeler le travail et les loisirs avec le nouveau téléphone sans fil bimode Ericsson 788 pour seulement 99 \$*. Vous apprécierez ce modèle ultracompact et ultraléger doté de caractéristiques sophistiquées, dont le mode vibration. Ajoutez à cela 1 300 minutes pour 50 \$ par mois¹, et vous aurez tout le temps voulu pour joindre l'utile à l'agréable!

De plus, bénéficiez des avantages de Cantel^{MD} AT&T^{MC} :

- la facturation à la seconde, l'affichage des appels et la première minute gratuite pour les appels reçus**;
- un maximum de souplesse grâce à un vaste choix d'options, telles que notre nouvelle promotion « soirs de semaine »;
- le plus vaste réseau numérique au pays.

CANTEL  **AT&T**

Pour commander ou pour en savoir davantage, composez le

1 888 448-6727

www.cantelatt.com

CANTEL  **AT&T**
Agent autorisé

CELLULAND DORVAL
11275, ch. de la Côte-de-Liesse
(514) 631-7777

CELLULAND MONTRÉAL
5341, rue Fernier
(514) 731-5849
5326, ch. Queen Mary
(514) 483-3388
4146 A, rue Ste-Catherine O.
(514) 934-0707
5829, rue St-Hubert
(514) 278-3206
6670, rue St-Jacques
(514) 481-8455
5429, boul. St-Laurent
(514) 278-1873

CELLULAND MONTRÉAL-NORD
3453, rue Fleury E.
(514) 955-7000

CELLULAND BROSSARD
8245, boul. Taschereau
(450) 445-5654

CELLULAND HULL
725, boul. de la Carrière, unité E
(819) 777-6063

CELLULAND LAVAL
345, boul. Chomedey
(450) 682-4826
216, boul. Curé-Labelle
(450) 963-3001
155 D, boul. des Laurentides
(450) 629-6609
5528, boul. des Laurentides
(450) 625-6633

CELLULAND SAINT-LAURENT
1896, boul. Thimiers
(514) 333-0636

CELLULAND SAINT-LÉONARD
5110, rue Jean-Talon E.
(514) 723-4258

CELLULAND SAINT-JÉRÔME
34, boul. de Martigny O.
(450) 432-2414

MONTRÉAL
CELLULAIRE LOCH
1008, rue Clark, bur. 206 B
(514) 954-0287
416, rue Jean-Talon O., bur. 100
(514) 272-2355

VISION 2000
2625, av. Van Horne
(514) 342-8886

FORTIN AUTO RADIO
5540, boul. Métropolitain E.
(514) 255-2720

TEL-LOC
426, rue Guy
(514) 938-3800

BELCEL
COMMUNICATIONS MONTRÉGIE
203, boul. Wilfrid-Laurier
(450) 467-9911

CAP-DE-LA-MADELEINE
RDS RADIO
557, rue des Érables
(819) 379-2223

CARIGNAN
RADIO D'AUTO FÉLIX
2255, ch. de Chambly
(450) 658-5241

DORION
UNICEL ENR.
64, boul. Harwood, bur. 101
(450) 424-7082

POINTE-AUX-TREMBLES
COMMUNICATIONS M.S.
12870, rue Sherbrooke E.
(514) 642-2308
11855, rue Victoria
(514) 645-9271

ST-JEAN-SUR-RICHIEU
VIDÉOLOGUE DE ST-JEAN ENR.
989, boul. du Séminaire N.
(450) 349-1199

SAINTE-ANNE
FOXTEL
4255, boul. Métropolitain E.
(514) 593-7333

SAINTE-TIMOTHÉE
BOULEVARD ÉLECTRONIQUE
5271, boul. Hébert
(450) 371-0931

OUEST DE L'ÎLE DE MONTRÉAL
CELLTEL
950, boul. St-Jean, bur. 5
(514) 426-9999

VICTORIAVILLE
COMMUNICATIONS SPECTROCOM
99, boul. des Bois-Francis S.
(819) 752-6935

Rive-Sud/Montérégie

Il manque un peu d'eau, sur la plage de Saint-Timothée

Une grève d'employés d'Hydro gêne le remplissage du bassin du Parc régional

MARIE-FRANCE LÉGER

La Ville de Saint-Timothée doit déposer aujourd'hui au palais de justice de Valleyfield une injonction pour forcer Hydro-Québec à remplir le bassin du Parc régional des îles de Saint-Timothée qui permet aux estivants de profiter de la plage et ainsi éviter à la municipalité des pertes de l'ordre de 100 000 \$.

Coincée entre les moyens de pression des employés de la Société d'État et le refus du Conseil des services essentiels d'imposer un décret, la Ville de Saint-Timothée, explique l'avocate Sylvie-Anne-Godbout, est obligée d'aller devant la Cour supérieure.

« Devant l'urgence, on n'a pas d'autre alternative. 12 000 personnes se sont déjà inscrites cet été pour la plage. On peut perdre facilement 100 000 \$ si ce n'est pas ouvert », a-t-elle indiqué à La Presse.

La municipalité fête cette année le dixième anniversaire de l'ouverture du Parc régional des îles de Saint-Timothée. Étant donné la popularité grandissante, d'année en année, des activités récréo-touristiques, la municipalité comptait accueillir 50 000 personnes cet été.

Chaque printemps, Hydro-Québec remplit le bassin qui est asséché durant la période hivernale pour des raisons de production d'électricité. Or, depuis le début du conflit avec ses employés membres du SFCP, Hydro-Québec a adressé plusieurs demandes au comité de liaison pour régler la question, sans succès.

« On n'est pas en mesure de remplir le bassin parce que nos employés qualifiés sont en grève et les cadres ne veulent pas risquer une telle opération. Il faut des mesures de sécurité importantes, comme la construction d'estacades. Le syndicat a encore refusé cette semaine (mardi dernier) de faire le travail », a souligné M^{me} Ginette Cantin, une des relationnistes d'Hydro-Québec.

Outre les problèmes occasionnés aux estivants et aux riverains, la Ville de Saint-Timothée se questionne sur les dommages éventuels à l'environnement, notamment à la vie aquatique, s'il fallait que le bassin reste asséché pendant toute la saison. Le calendrier de mise à l'eau des trois bassins du secteur est en effet du ressort du ministère de l'Environnement du Québec.

Le représentant syndical des 14 000 employés SFCP d'Hydro-Québec (techniciens, employés de métier et de bureau), Charles Paradis, n'a pas rappelé La Presse.



PHOTO BERNARD BRAULT. La Presse

Les riverains et les estivants de la municipalité de St-Timothée, près de Valleyfield, risquent fort de contempler un bassin asséché pour le reste de la saison si le conflit à Hydro-Québec ne se règle pas rapidement.

LA BAIE : toujours à votre service.

SERVICES À DOMICILE

UNE SEMAINE SEULEMENT!
OFFRE DE NETTOYAGE DE MEUBLES ET DE MOQUETTES!

RABAIS DE 45%
15 \$ une pièce
Notre prix ord. : 29 \$

Rabais de 50 \$
Valeur exceptionnelle!
74 \$ maison au complet*
*5 pièces, 13 marches et 1 vestibule
Notre prix ord. : 124 \$

Pour les moquettes très sales ou qui n'ont pas été nettoyées récemment, informez-vous au sujet de notre Service d'entretien Plus, offert à seulement 10 \$ de plus par pièce.

39 \$ pour un canapé
Notre prix ord. : 49 \$
Frais additionnels pour tissus spéciaux, coussins de dossier non attenants et meubles modulaires.

Appellez du lundi au samedi entre 8 h et 18 h
(514) 339-5420
1 800 441-0224

Renseignez-vous sur notre désodorisant et notre traitement de protection des fibres. Les pièces de plus de 200 pieds carrés comptent pour deux pièces ou plus. Frais additionnels pour moquettes en laine. Le vestibule est limité à 10 pieds linéaires et doit être attenant. Les offres expirent le 5 juin 1999.

En ville c'est Pie IX 2000
Caravan 1999
Flambant neuve

20 495\$*
ou
319\$ mois**

- Climatiseur,
- régulateur de vitesse,
- volant inclinable,
- vitres, portes et rétroviseurs électriques,
- porte coulissante

COMPTANT
DÉPÔT DE SÉCURITÉ

Vente aux particuliers seulement

Intrepid 1999
Flambant neuve

21 995\$* **ou** **369\$ mois****

- Climatiseur,
- régulateur de vitesse,
- volant inclinable,
- vitres, portes et rétroviseurs électriques,

COMPTANT
COMPTANT
COMPTANT

Les photos à titre indicatif seulement.

pie IX DODGE CHRYSLER 2000 Inc.
9350, boul. Pie-IX Montréal (Nord de Métropolitain)
(514) 327-9000
www.pieixchrysler2000.com

* Transport et préparation en sus Caravan 895 \$ Intrepid 955\$. Rabais inclus + taxes
** Location 36 mois, transport et préparation en sus Caravan 895 \$ Intrepid 955\$ + taxes.

ACURA CL 1999

348\$* **4,8%***
par mois taux de location
transport et préparation inclus

ACURA
les concessionnaires fiables

- ACURA BROSSARD**
9100, boul. Taschereau
Brossard
- ACURA PLUS**
255, boul. de la Seigneurie
Blainville
- GALERIES ACURA**
7100, boul. Métropolitain Est
Anjou
- ACURA DE LAVAL**
2500, boul. Chomedey
Laval
- ACURA GABRIEL**
4648, boul. Saint-Jean
Dollard-des-Ormeaux
- LUCIANI ACURA**
4040, rue Jean-Talon Ouest
Montréal

☑ Climatiseur • Sièges garnis de cuir • Roues de 16 po en alliage • Lecteur CD • Toit ouvrant

Une vision qui inspire un élan de passion. **ACURA**

Offre de location-bail d'une durée limitée, par l'entremise de Honda Canada Finance Inc. S.A.C. * Tarif mensuel de location-bail d'une durée de 48 mois, établi pour la CL (modèle YA315X), total des paiements : 16 704 \$. Un acompte de 5 225 \$ et un premier versement sont requis. Allocation de 24 000 km par année (frais de 0,10 \$ par km supplémentaire). Taxes, immatriculation et assurance en sus. À la fin du bail, vous pouvez retourner le véhicule au concessionnaire ou l'acheter pour une valeur résiduelle prédéterminée. Garantie Acura limitée de 5 ans/100 000 km. Les deux premiers services d'entretien sont compris. Assistance routière 24 heures Acura.

Lanaudière

Une coopérative de santé naît avec l'aide de caisses pop

ISABELLE HACHEY

Durement touchée par la pénurie de médecins dans leur région, des citoyens du nord de Lanaudière ont décidé de se prendre en mains en créant une coopérative de santé, qu'ils financent et dirigeront avec l'aide des caisses populaires locales.

Si le projet se concrétise, la coopérative de santé des villages de Saint-Cuthbert et Saint-Barthélemy sera la troisième du genre au Québec. Elle permettra d'ouvrir une polyclinique où travailleront plusieurs professionnels de la santé, comme un médecin, un dentiste, un pharmacien et un psychologue.

C'est du moins ce que souhaite le responsable du projet, Alain Gervais. Après six mois de planification, les choses vont bon train. Déjà 550 personnes ont adhéré au projet en déboursant les 50 \$ requis pour devenir membres-propriétaires à vie de la coopérative. Et les caisses populaires locales ont accepté de financer une partie du projet, dont elles seront les maîtres d'oeuvre.

L'absence de médecins depuis environ trois ans et les temps d'attente interminable dans les cliniques du coin ont convaincu M. Gervais de la nécessité de créer une coopérative de santé. « Nous sommes situés à 50 kilomètres de Joliette et de Trois-Rivières. Et même

dans ces deux villes, il y a des problèmes importants de recrutement de médecins », souligne M. Gervais, un ancien directeur de caisse populaire.

Ceux qui ne peuvent pas faire de longues distances doivent attendre de longues heures avant d'être examinés dans les rares cliniques locales. « Si on arrive après 10 h, on doit revenir le lendemain parce que les urgences sont déjà pleines pour la journée ! »

La création d'une coopérative de santé a de bonnes chances d'attirer les professionnels dans la région, selon Jean-Pierre Girard, chercheur associé à la Chaire de coopération Guy-Bernier de l'UQAM. « Nos recherches démontrent que les jeunes médecins ont un côté moins entrepreneur que leurs aînés. Ils sont moins intéressés à investir 150 000 \$ à 300 000 \$ pour se partir une clinique. Et ce type d'association avec la population les séduit beaucoup, parce que c'est un gage d'appartenance du citoyen à l'égard de cette institution », expli-

que-t-il.

La preuve de ce succès est claire à Saint-Étienne-des-Grès, en Mauricie. Le petit village de 4000 habitants compte maintenant neuf médecins dans sa coopérative de santé, créée en 1995. C'était une première au Québec, mais le phénomène devrait rapidement prendre de l'ampleur, selon M. Girard.

Selon un sondage réalisé en 1996 par le chercheur, au moins 125 petites municipalités sont privées de services de santé première ligne au Québec. Une autre étude effectuée en 1998 confirmait cette troublante réalité.

« On n'attend pas après l'État providence, parce que c'est fini. Il faut aller en couleur pour s'imaginer qu'il va y avoir un redéploiement des ressources étatiques dans le domaine des CLSC », dit le chercheur, qui n'y voit pas nécessairement une mauvaise nouvelle. « Le système de santé est devenu tellement gigantesque que le citoyen n'a pas l'impression d'être capable d'influencer ses structures. La coopérative développe davantage le sentiment d'appartenance des citoyens à l'égard de l'institution de santé », dit-il.

Toujours à l'état embryonnaire au Canada, les coopératives de santé sont très populaires dans plusieurs pays. Les Nations unies en font la promotion dans le tiers-monde et ailleurs.

loto-québec résultats

6/49 Tirage du 99-05-29

GAGNANTS		LOTS
6/6	2	946 347,80 \$
5/6+	9	63 089,80 \$
5/6	373	1 217,80 \$
4/6	18 497	47,00 \$
3/6	304 426	10,00 \$

Numéro complémentaire: 14

Ventes totales: 15 177 003 \$

Prochain gros lot (appr.): 2 000 000 \$

49 Tirage du 99-05-29

GAGNANTS		LOTS
6/6	0	1 000 000,00 \$
5/6+	0	50 000,00 \$
5/6	10	500,00 \$
4/6	1 050	50,00 \$
3/6	20 532	5,00 \$
BONI	93	1 075,27 \$

Numéro complémentaire: 40

Ventes totales: 700 667,50 \$

SELECTION BONI
13 24 32 39
CAGNOTTE DE 100 000 \$

Extra Tirage du 99-05-29

NUMÉRO: 709443

Extra Tirage du 99-05-30

NUMÉRO: 707744

TVA, le réseau des tirages de Loto-Québec

Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle, cette dernière a priorité.

Vous en avez assez de camoufler vos ongles d'orteil ?

Des ongles d'orteil épais, cassants et décolorés sont peut-être le signe d'une infection fongique. Cette affection tenace et difficile à traiter touche un trop grand nombre de Canadiens. Ne désespérez pas ! Il existe un moyen de venir à bout de ce problème. Parlez-en à votre médecin ou à votre podiatre lors de votre prochaine visite ou composez sans frais le 1 800 561-0990 pour obtenir gratuitement de plus amples renseignements.



NOVARTIS

Novartis Pharma Canada inc.
Dorval (Québec) H9S 1A9

LAM-99-05-3069AF



La fiabilité se compare bien.

La CAVALIER 2 ou 4 portes

Comptant	Mensualité
0\$	243\$
1 211\$	208\$
2 261\$	178\$
15 499\$ à l'achat***	



Dispositif antivol PASSLock et verrouillage des portes à commande électrique.



Moteur 2,2 litres de 115 chevaux avec boîte manuelle 5 vitesses et régulateur de vitesse.

La CAVALIER 4 portes « Édition spéciale »

Radiocassette AM/FM stéréo et siège arrière à dossier rabattable.

La CAVALIER Z22



Aileron arrière.

Freins antiblocage aux 4 roues et sacs gonflables de nouvelle génération côté conducteur et passager.



Moteur 2,2 litres de 115 chevaux avec boîte manuelle 5 vitesses.



178\$ /mois*
location 36 mois
Transport et préparation inclus

1,9%
à la location ou à l'achat**

Que ce soit du point de vue de sa liste impressionnante d'équipements de série ou de son prix, la CAVALIER se compare avantageusement à toute concurrence.

VOYEZ COMMENT LA CAVALIER 4 PORTES SE COMPARE AUX AUTRES BERLINES

	CAVALIER*	CIVIC LX	COROLLA VE	PROTÉGÉ SE
Moteur	2,2L I4	1,6L I4	1,8L 4 cyl.	1,6L 4 cyl.
Puissance chevaux	115 hp @ 5000 tr/mn	106 hp @ 6200 tr/mn	120 hp @ 5600 tr/mn	105 hp @ 5500 tr/mn
Couple	135 lb-pi @ 3600 tr/mn	103 lb-pi @ 4600 tr/mn	122 lb-pi @ 4400 tr/mn	107 lb-pi @ 4000 tr/mn
Sacs gonflables côté conducteur et passager - nouvelle génération	Inclus	De série	De série	De série
Freins antiblocage aux 4 roues	Inclus	Opt.	N/D	Opt.
Éclairage à l'entrée et à la sortie	Inclus	N/D	N/D	N/D
Système antivol	PassLock	N/D	Opt.	N/D
Protection antidécharge de la batterie	Inclus	N/D	N/D	N/D
Système d'échappement en acier inoxydable	Inclus	N/D	De série	Partiel
Chaufte-moteur	Inclus	Opt.	Opt.	Opt.
Verrouillage électrique des portes	Inclus	Opt.	N/D	N/D
Régulateur de vitesse	Inclus	N/D	N/D	N/D
Assistance routière	Inclus	Opt.	Opt.	N/D
Rabais aux diplômés	1 000 \$	0 \$	1 000 \$	750 \$

*S'applique également à la Cavalier 2 portes sauf pour le verrouillage électrique des portes et le régulateur de vitesse.

L'Association marketing des concessionnaires Chevrolet Oldsmobile du Québec suggère aux consommateurs de lire ce qui suit. Offres d'une durée limitée, réservées aux particuliers, s'appliquant aux véhicules neufs 1999 en stock, comportant l'ensemble des équipements décrits ci-dessus. Photos à titre indicatif. Sujet à l'approbation du crédit. ** Paiements mensuels basés sur un bail avec versement initial (ou échange équivalent) (voir tableau). Transport et préparation inclus. Immatriculation, assurance et taxes en sus. Dépôt de sécurité de 300 \$ et première mensualité exigés à la livraison. Frais de 12 ¢ du km après 60 000 km. ***Taux de financement de 1,9 % applicable sur des termes allant jusqu'à 36 mois à la location et jusqu'à 48 mois à l'achat. Exemple de financement à 1,9%: 15 000 \$ incluant transport, préparation et taxes: 48 versements de 324,77 \$, coût en intérêts 588,97 \$, coût total 15 588,96 \$. ****À l'achat, préparation incluse. Transport (645 \$) et taxes en sus. Rabais aux diplômés taxable et accordé selon les critères établis par le manufacturier. Un échange de véhicule peut être requis. Pour plus d'information, voyez votre concessionnaire participant ou visitez www.gmcanada.com



La Cavalier. Connue pour en prendre. Reconnue pour en donner.



L'an 2000
est-il
une année
d'élection ?

Ce devrait l'être, car ceux qui ont pensé à accorder un allègement fiscal pour l'an 2000 sont sûrs de l'emporter.

Le moment est tout indiqué pour votre entreprise d'accéder à la qualité supérieure d'un serveur

**PLATE-FORME D'ÉLECTION :
PLATE-FORME COMPAQ**

Le gouvernement fédéral a créé un programme ponctuel permettant aux entreprises d'amortir à 100 % leurs achats de matériel informatique en remplacement de systèmes non conformes aux normes de l'an 2000. Cette offre prend fin le 30 juin 1999. Pour de plus amples renseignements, appelez-nous au 1 800 567-1616.

**LE PROLIANT :
UN VOTE DE CONFIANCE**

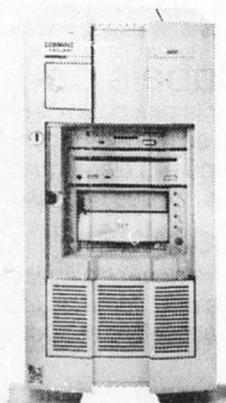
Une raison de plus de faire confiance au ProLiant : en plus de tout le reste, à l'achat de chaque ProLiant, vous obtenez sans supplément un écran Compaq de 17 po.

Compaq ProLiant. Et à l'achat d'un ProLiant, vous avez droit non seulement à un allègement fiscal, mais vous obtenez aussi sans



frais un écran Compaq de 17 po. Alors, comptez sur le soutien de nos

Services *Healthcheck* pour l'évaluation de conformité à l'an 2000 — quelles que soient vos tendances politiques. Pour un plus grand choix de réponses, de meilleures réponses, visitez le site www.compaq.ca/leproliant ou appelez-nous au 1 800 567-1616.



COMPAQ De meilleures réponses™

L'avènement de « l'hébergement rapide »



Danny J. Sohler

collaboration spéciale

Aussi vrai que la restauration rapide occupe désormais une partie de notre réalité quotidienne, le phénomène de « l'hébergement rapide » est la prochaine étape logique dans les activités du réseau Internet. Cette nouvelle appellation offre une gamme de services à prix économique axée sur la création, la maintenance et la gestion d'une identité Internet comme, par exemple, les domaines *VotreNom.com*, *VotreNom.org* ou *VotreNom.net*. Tout cela, on l'offre au consommateur en gardant l'œil sur la convivialité. Réflétant un peu la maturité de notre société face à Internet, ce nouveau marché s'adresse à deux types de clientèle, soit celle des internautes aguerris prêts à s'affranchir

d'une manière plus personnelle dans le réseau et celle des conseillers indépendants en services Internet en manque d'une infrastructure technique pour desservir leurs clients.

Un cas typique

Prenons une situation qui vous est peut-être familière afin de démontrer les possibilités de l'hébergement rapide. Vous êtes un internaute depuis deux ans et le Réseau n'a presque plus de secret pour vous. Vous avez créé votre page Web. Elle est hébergée par votre fournisseur Internet ou par un service d'hébergement gratuit comme Geocities. L'adresse de votre site ressemble donc à www.fournisseur.com/VotreSite ou à www.geocities.com/Hollywood16456. Dans les deux cas, vous y trouvez un certain désavantage, car votre identité Internet est jumelée à celle d'une société commerciale. C'est la même rengaine pour les adresses courriel. Ou bien on vous identifie à votre fournisseur Internet (*VotreNom@fournisseur.com*), ou bien vous utilisez un service gratuit comme Hotmail (*VotreNom@hotmail.com*). Bref, on se retrouve toujours lié à un service commercial quelconque. Votre souhait ultime devient alors

d'avoir votre propre nom de domaine dans lequel vous pourrez créer votre site Web et vos adresses courriel. Pour ce qui est des consultants Internet, ils recherchent un partenaire qui fera ce travail à moindre coût.

Les obstacles

L'autonomie Internet a un prix. Dans l'état actuel des choses au Québec, nos fournisseurs locaux demandent des sommes importantes pour vous permettre d'« exister » de cette façon. Pour la majorité des fournisseurs, on doit s'adresser à une division dite « commerciale » pour créer et gérer une identité Internet qui est propre. Et là, le compteur s'amorce : entre 75 \$ et 200 \$ pour l'ouverture d'un dossier, 100 \$ supplémentaires pour la « recherche » et la création d'un domaine Internet bien québécois (*VotreNom.qc.ca*), 100 \$ de plus si on veut un domaine plus « prestigieux » situé dans les .com, .net ou .org, et finalement, de 40 \$ à 300 \$ par mois pour l'hébergement proprement dit de votre site Web et de vos boîtes postales. La démarche initiale s'effectue généralement par l'entremise d'un représentant au téléphone qui tentera de vous vendre des services addition-

nels. Pour ceux qui n'ont pas beaucoup de moyens financiers, c'est assez pour y renoncer.

9NetAve :
Un futur McDo du Net ?
www.9netave.ca

Et puis vient l'hébergement rapide. La société 9NetAve a son siège social quelque part au New Jersey et exploite un bureau canadien depuis Toronto. Elle se trouve parmi les premières à offrir la gamme de services décrite ci-dessus à des tarifs intéressants. Dernièrement, j'ai créé le domaine *Sohler.org* qui bénéficiera à toute ma parenté. J'ai adopté un plan de départ qui me convient très bien et qui est facturé en dollars canadiens. Il comprend des frais initiaux de 50 \$ pour l'ouverture du dossier et la création du domaine Internet. Les mensualités subséquentes sont de 20 \$ et elles couvrent un site Web de 25 Mo., dix boîtes de courriel et la possibilité de créer autant d'alias que je le veux dans mon domaine. Pour mon oncle, je peux créer un alias comme *MonOncle@Sohler.org* et aiguiller le courrier qui lui est destiné vers sa véritable boîte de courriel située à *MonOncle@fournisseur.com*. De cette façon, ce cher oncle aura toujours son adresse qui lui est propre et ce,

même s'il change de fournisseur Internet.

Chez 9NetAve, la création et la gestion de votre domaine sont des opérations rapides et sans complication. C'est par un formulaire Web que vous introduisez initialement tous vos renseignements. À l'aide des outils trouvés dans ces pages, vous pourrez ensuite créer des boîtes de courriel, des alias et gérer le contenu de votre site. Les copies de sécurité, les statistiques d'accès, un lien Internet ultra-rapide et la possibilité de créer des programmes CGI sont quelques-uns des services offerts par défaut. La seule chose qu'ils ne font pas, c'est le branchement Internet. Vous aurez toujours besoin de votre fournisseur pour cela.

La morale

Avec ces services à des prix économiques, on vise la quantité et, à un certain égard, on le fait avec une grande qualité. On verra une myriade de sociétés comme 9NetAve nous proposer des plans de ce genre dans les prochains mois. La mode est à l'indépendance Internet et il y aura beaucoup d'argent à faire avec ces services de base... si le prix est juste.

Le procès de Microsoft reprend avec des révélations d'IBM

Agence France-Presse
WASHINGTON

Les autorités antitrust américaines relancent l'offensive dans le procès contre Microsoft, qui reprend mardi, en appelant à la barre un responsable d'IBM, qui accuse le groupe de Bill Gates d'avoir usé de moyens déloyaux pour le décourager de promouvoir des logiciels concurrents.

Le procès, qui a démarré en octobre, a été suspendu fin février en raison du calendrier chargé du juge Thomas Jackson et du principal avocat du gouvernement, David Boies.

La division antitrust du départe-

ment américain de la Justice poursuit Microsoft pour abus de position dominante. Le groupe détient un quasi-monopole sur le marché des logiciels de systèmes d'exploitation, avec son système d'exploitation Windows, et aurait cherché à détenir une position dominante sur les logiciels de navigation sur l'Internet en liant son Internet Explorer au Windows 98, au détriment principalement de son rival Netscape.

La seconde phase du procès devrait se prolonger au moins jusqu'à l'automne.

Chaque partie va présenter trois témoins, puis le procès sera à nou-

veau suspendu pendant 30 jours pour permettre au gouvernement et à Microsoft de présenter leur interprétation des faits.

Les plaidoiries finales suivront, avant la présentation par le juge de sa propre interprétation des faits. L'accusation et la défense proposeront ensuite leurs conclusions et enfin, le juge rendra son verdict.

La reprise du procès à Washington coïncide avec le début le 2 juin d'un autre procès contre Microsoft dans le Connecticut (nord-est), intenté par le fabricant de logiciels Bristol Technology.

Bristol accuse Microsoft d'avoir manipulé l'accès aux interfaces de

programmation de son système d'exploitation Windows, dont les programmeurs ont besoin pour écrire des logiciels fonctionnant sous Windows.

À Washington, le gouvernement va appeler Garry Norris, qui était en charge entre 1995 et 1997 des relations d'IBM avec Microsoft, et deux témoins qui ont déjà comparu dans la première partie du procès, Franklin Fisher, professeur d'économie à l'université MIT, et Edward Felten, professeur d'informatique à l'université Princeton.

M. Fisher sera le premier appelé à la barre. Il devrait être suivi par Garry Norris, selon des sources judiciaires.

Du côté de Microsoft, comparaitront David Colburn, vice-président d'America Online, Gordon Eubanks, PDG du fabricant de logiciels pour entreprises Oblix, et Richard Schmalensee, doyen de la Sloan School of Management de MIT. Ce dernier avait déjà témoigné dans la première partie du procès.

Dans sa déposition, Garry Norris d'IBM accuse Microsoft d'avoir imposé au fabricant d'ordinateurs des prix plus élevés pour son système d'exploitation Windows, en rétorsion au refus par IBM d'arrêter la vente de son système concurrent OS/2.

De vieux ordinateurs nuisent à la précision des avions de combat

JUDY MONCHUK
de la Presse Canadienne

Les officiers militaires canadiens ont été avisés, l'automne dernier, que les vieux ordinateurs des avions à réaction de combat CF-18 n'ont pas assez de mémoire pour larguer des bombes avec précision.

Pour ces ordinateurs, qui datent des années 1970, une surcharge de commandes, si elle survient à un « moment critique du lancement d'une arme (...) pourrait sérieusement nuire à la précision de l'arme », révèle un rapport du ministère de la Défense obtenu en vertu de la Loi d'accès à l'information.

Les techniciens militaires ont dû éliminer plusieurs fonctions des ordinateurs pour éviter que les CF-18 envoyés par le Canada pour aider l'OTAN, au Kosovo, ne subissent de telles surcharges de commandes.

Mais le problème serait temporairement réglé, selon un porte-parole des militaires. « Pour le moment, le CF-18 fonctionne bien », a assuré le lieutenant-colonel Dave Burt, responsable d'un programme de 1 milliard \$ pour améliorer les avions. « Nous avons ajusté le logiciel pour qu'il soit conforme aux exigences de cette mission. »

Depuis le début de la crise yougoslave, des bombes errantes ont tué plus de 300 personnes, mais les pilotes canadiens, qui ont participé à plus de 500 sorties depuis le début de la campagne de bombardement de l'OTAN, n'ont jamais reçu de blâme pour ces bavures.

Toutefois, la mission dans les Balkans a permis de découvrir d'autres signes de vieillissement des avions de combat. Par exemple, les pilotes canadiens communi-

quent sur des fréquences qui ne sont pas à l'épreuve de brouillages. « Les adversaires contre lesquels nous nous battons n'ont pas l'équipement nécessaire pour en faire un problème majeur », a précisé M. Burt, un pilote de CF-18 maintenant en poste à Ottawa.

« Dans cette situation, c'est acceptable, mais qui peut nous assurer que ce sera le cas la prochaine fois ? C'est pourquoi nous avons besoin de radio à l'épreuve des brouillages, comme les autres membres de la coalition », a-t-il continué.

Le rapport interne de novembre dernier expliquait qu'« il est concevable que les CF-18, en raison du manque de précision de leur armes, soient exclus des opérations multinationales pour le maintien de la paix ».

Les forces militaires ont approuvé l'achat de nouveaux ordinateurs pour les avions de combat à peine dix jours après la parution du rapport. Toutefois, les forces de l'air attendent toujours l'approbation du Conseil du trésor pour recevoir les 71 millions \$ nécessaires à l'achat de nouveaux ordinateurs et de nouveaux logiciels, pour une centaine d'avions.

La première livraison d'ordinateurs est prévue pour 2001 et il faudrait attendre jusqu'en 2002 pour que la nouvelle technologie des postes de pilotage soit opérationnelle.

Le Canada a dépensé 5,2 millions \$ pour l'acquisition de 138 CF-18 entre 1982 et 1988. Ils devraient voler jusqu'en 2020, mais les forces de l'air prévoient en vendre au moins 22 pour financer leur mise au point.

Un seul jour
Le mardi 1^{er} juin 1999

Vente pour les aînés

15% de rabais*

sur des centaines d'articles à prix de vente, à prix courant ou en liquidation. Mode, linge de maison, articles de la Solderie des manufacturiers et autres.

(Et 15% de rabais sur meubles et matelas à prix courant**)

Rabais de 7% équivalant à la TPS

sur le prix courant des fours à micro-ondes, appareils de soins personnels et appareils confort foyer, petits appareils électriques, articles sur roulettes et meubles pour bébés et serviettes Eaton Home.

De plus,

15% de rabais supplémentaire sur tenues mode TanJay et Alia pour femmes et sur une sélection de sous-vêtements, chaussettes et accessoires pour hommes.

Au programme chez Eaton Centre-ville, rez-de-chaussée:

Deux agents du Service de police de la Communauté urbaine de Montréal se feront un plaisir de discuter sécurité avec vous!

10h à 15h

Café et muffins vous seront servis entre 10h et 11h30.



*Quelques restrictions s'appliquent. Détails en magasin. Ces offres ne peuvent être jumelées à d'autres offres de rabais correspondant aux taxes. Offres en vigueur pour les personnes de 65 ans et plus. Achats en personne seulement. Centres de liquidation non compris. **Vous trouverez meubles et matelas chez Eaton Centre-ville à Montréal ainsi qu'à Place d'Orléans et au Centre Rideau à Ottawa.



L'élégance...
sans griffe!

LE MERCREDI DANS

La Presse

DANS LE CAHIER Mode

L'appui des Canadiens au Parti libéral fédéral s'effrite

SONDAGE GALLUP

Un peu plus de la moitié (51 %) des Canadiens donneraient leur vote au Parti libéral si des élections générales fédérales avaient lieu maintenant, selon les réponses recueillies au cours d'un sondage Gallup réalisé récemment à l'échelle nationale. Il s'agit d'un léger fléchissement par rapport au sondage du mois dernier, qui donnait 54 % d'appui au Parti libéral, ce qui demeure quand même bien plus élevé qu'aux dernières élec-

tions, soit 38 %.

En revanche, au Québec et dans les provinces des Prairies, l'appui aux libéraux s'est accru.

L'appui au Parti conservateur dans les intentions de vote s'est accru de cinq points de pourcentage ce mois-ci pour atteindre 20 % au lieu de 15 % le mois dernier.

Le Parti réformiste de Preston Manning demeure stable avec 9 % des intentions de vote ce mois-ci au lieu de 10 % le mois dernier. Huit pour cent des personnes interrogées donneraient leurs votes au NPD, soit deux points de pourcentage de moins que le mois dernier.

Enfin, 38 % des Québécois, soit 10 % des Canadiens appuieraient le Bloc québécois, un point de pourcentage de plus que le mois dernier.

Deux pour cent des personnes interrogées appuieraient d'autres partis. Enfin, 28 % des Canadiens sont indécis.

L'appui aux libéraux a baissé dans toutes les régions sauf dans les provinces des Prairies et au Québec. Dans les provinces des Prairies, l'appui aux libéraux fédéraux est passé de 37 % à 48 %, les réformistes obtenant 25 %, les conservateurs 21 % et le NPD 6 % res-

pectivement. Au Québec, l'appui aux libéraux fédéraux s'est accru de quatre points de pourcentage, passant de 49 % le mois dernier à 53 % ce mois-ci.

Pour le troisième mois consécutif, l'appui aux libéraux dans les provinces de l'Atlantique est tombé de 70 % en mars à 58 % en avril et à 44 % ce mois-ci. Le parti conservateur a reçu l'appui de 34 % des répondants, soit 13 points de pourcentage de plus que le mois dernier, suivi du NPD qui recueille 16 % des appuis.

En Ontario, l'appui aux libéraux a baissé de 12 points de pourcentage passant de 63 % en avril à

51 % en mai. L'avance des libéraux sur les conservateurs, qui obtiennent 31 %, s'est amincie ce mois-ci. Viennent ensuite le NPD avec 11 % et le Parti réformiste avec 7 %.

En Colombie-Britannique, l'appui aux libéraux fédéraux a fléchi d'un point de pourcentage, passant de 57 % le mois dernier à 56 % ce mois-ci. Les réformistes ont 18 % des appuis, suivis du NPD avec 14 % et des conservateurs avec 9 %.

Les résultats de ce sondage sont fondés sur des entrevues téléphoniques faites auprès de 1003 personnes entre le 14 et le 23 mai.

Départ aigre-doux de la Cour suprême pour le juge Cory

NAHLAH AYED

de la Presse Canadienne, OTTAWA

Plusieurs visages y sont passés et des centaines de causes y ont été entendues, mais la Cour suprême n'a pas beaucoup changé pendant les dix années où Peter Cory y a siégé.

De sa place privilégiée, le juge aura fait sa part pour préserver cette institution, qui carbure à la consistance et la stabilité.

Mais demain, à 74 ans, M. Cory siègera pour la dernière fois.

Après toutes ces années de service, le juge ne croit pas avoir beaucoup changé, mis à part les rides dans son visage et un certain ralentissement dans ses parties de squash.

Et pour lui, la Cour non plus n'a pas changé.

« Je pourrais dire : ' Oh oui, c'est maintenant une Cour toute différente', mais ce ne l'est pas », a-t-il raconté en entrevue dans son bureau, quelques jours avant son départ.

Des critiques plus fréquentes

Mais depuis dix ans, s'il y a un changement que M. Cory a remarqué, c'est celui dans la façon dont les Canadiens perçoivent la Cour. Les débats qui s'y sont déroulés sont devenus plus complexes et ils étaient plus controversés, attirant davantage l'attention des médias.

La Cour a aussi été scrutée à la loupe depuis que le Parti réformiste est arrivé à Ottawa. Les réformistes voudraient entre autres que les juges de la Cour soient élus plutôt que désignés. Ils ont aussi reproché à la Cour suprême d'usurper le rôle des parlementaires en faisant de l'« activisme judiciaire ».

Tous ces facteurs ont exposé le travail du tribunal à des critiques plus fermes et plus fréquentes, ce qui ne manque pas d'inquiéter M. Cory.

« C'est très sain d'être critiqué, mais quelques fois j'aimerais que les critiques soient mieux informées. Il est arrivé que nos décisions aient été critiquées par des personnes qui ne les avaient même pas lues. Ce n'est pas toujours le cas, mais cela arrive assez souvent pour que cela m'inquiète. »

M. Cory, un ancien juge d'instance, a couché un papier près de 200 décisions pour la Cour suprême et est réputé pour être un des juges les plus agréables à lire.

À sa cérémonie de « désassemblage », le juge en chef Antonio Lamer a affirmé qu'il n'avait jamais vu un volontaire plus engagé que M. Cory, qu'il a aussi décrit comme « un juge superbe (...) patient, courtois, juste, sage, sensible, décidé et extrêmement travailleur ».

Évidemment, M. Cory est trop modeste pour accepter de telles flatteries et reste convaincu que la personne qui le remplacera fera un bien meilleur travail.

Plusieurs indices laissent croire que Mme Louise Arbour, qui est présentement procureure en chef du Tribunal pénal international, succédera à M. Cory. Elle a déjà refusé un poste à la Cour, parce qu'elle venait d'entrer en fonction au TPI, mais Ottawa n'a jamais caché le fait qu'elle est la première sur la liste du premier ministre Jean Chrétien.

Quoi qu'il en soit, M. Cory n'a pas voulu faire de spéculations sur le choix de son successeur.

Pour ses dernières journées de travail, il a gardé son optimisme contagieux. « Ça a été un très grand honneur d'avoir participé aux travaux de la Cour suprême », a-t-il déclaré.

Mais même après avoir accroché sa toge, M. Cory ne pourra pas s'empêcher de s'intéresser aux travaux de la cour. « Je lirai toujours les décisions et les articles, et je les commenterai. Je m'en sentirai toujours proche de cette façon. »

GARANTIE DE REMBOURSEMENT
30 JOURS / 2500 KM

MANUEL DU PROPRIÉTAIRE SATURN



14 903 \$[†] PDSF
(transport et préparation à la route inclus)

183 \$/mois^{}**
Bail de 36 mois, 2000 \$ comptant.
(transport et préparation à la route inclus)

SL1 1999



Personne d'autre ne vous fait cette offre.
Vous êtes-vous demandé pourquoi?

Il faut avoir une confiance inébranlable en ses produits pour offrir une garantie de remboursement 30 jours ou 2500 kilomètres. Chez Saturn, nous avons cette confiance puisque nous savons tout ce que nous avons mis d'intelligence, de travail, de rigueur et d'innovation dans chacun de nos véhicules. Est-ce que tout le monde peut en dire autant? Nos offrons une garantie de remboursement 30 jours ou 2500 kilomètres parce que nous faisons les choses tout autrement.

*Ces mensualités, basées sur un taux de location de 5,1%, sont calculées sur un bail de LocationPlus de 36 mois et comprennent le transport et la préparation à la route. Par contre, l'immatriculation, l'assurance et les taxes ne sont pas incluses. À la signature du contrat, un premier versement ainsi qu'un dépôt de garantie remboursable de 300 \$ vous seront demandés. Par ailleurs, le versement initial à payer sera selon l'option choisie. Pendant la durée du bail, le kilométrage qui vous est alloué est de 60 000 km et chaque kilomètre supplémentaire ne vous coûtera que 12 cents (basé sur un programme de bas kilométrage). Voyez votre détaillant Saturn pour un plan de location qui tient compte d'un versement initial et de mensualités convenant à votre budget. †PDSF. Les détaillants peuvent fixer un prix ou des mensualités moindres. Pour tous les détails, communiquez avec votre détaillant Saturn le plus près ou composez le 1 888 4SATURN.

SL1 1999	Vos paiements mensuels* (Boîte de vitesses manuelle)	Votre versement initial ou échange équivalent
	183 \$	2000 \$
	213 \$	1000 \$
	243 \$	0 \$
	Climatiseurs 23 \$ de plus par mois * Boîte automatique 17 \$ de plus par mois Option 72 000 km disponible * Taux de financement concurrentiel disponible	



SATURN.
Pour faire tout autrement

www.saturncanada.com

Saturn Saab Isuzu de Blainville
249, boul. Seigneurie Ouest
Blainville
(450) 437-6317
(Sortie 25, autoroute 15)

Gravel Saturn Saab Isuzu
1, Place Ville-Marie, # 11 180
Montréal
(514) 861-2000
www.gravel.qc.ca
(Angle Cathcart et McGill College)

Saturn Saab Isuzu de Brossard
5950, boul. Marie-Victorin
Brossard
(450) 672-2500
www.gravel.qc.ca

Mondial Saturn Saab Isuzu
9415, Papineau
Montréal
(314) 385-7222
www.mondial-ssi.com

Décarie Saturn Saab Isuzu
6100, boul. Décarie
Montréal
(514) 342-2222
www.decariesaturn.com
(Angle Van Horne)

Saturn Saab Isuzu de Terrebonne
705, boul. des Seigneurs
Terrebonne
(450) 964-1374

Bourassa Saturn Saab Isuzu
1615, boul. St-Martin Est
Laval
(514) 385-9191
www.bourassaauto.com

Les stocks de saumon de la côte Est atteignent un plancher historique

Presse Canadienne
ST-JEAN, Terre-Neuve

Le nombre de saumons de grande taille d'origine nord-américaine sur la côte Est canadienne a chuté à 80 000, son plus bas niveau de l'histoire, disent des scientifiques membres d'un groupe de recherche de premier plan sur la pêche et la vie sous-marine.

Le Conseil international pour l'exploration de la mer a dévoilé ces chiffres la

semaine dernière, ce qui a aussitôt amené un groupe voué à la protection de l'environnement à réclamer un moratoire temporaire sur la pêche au saumon dans cette région. La Fédération du saumon de l'Atlantique a indiqué qu'elle plaidera en faveur du moratoire lors de la conférence de l'Organisation pour la préservation du saumon de l'Atlantique nord, en Irlande, au mois de juin.

La poursuite de la pêche menacerait la survie même de l'espèce, a déclaré Bill

Taylor, le président de la fédération — et cela inclut le saumon de l'Atlantique de plusieurs rivières canadiennes, dont les stocks étaient en santé il y a à peine quelques années.

Au milieu des années 1970, on comptait 800 000 saumons en Amérique du Nord. Depuis, le grand saumon est en déclin. La surpêche et la pollution d'origine industrielle, notamment, sont à blâmer, soutient la porte-parole de la fédération, Sue Scott.

« Dollarisation » : le président de la BID est sceptique

MIVILLE TREMBLAY

Le fait que le Canada conserve sa monnaie nationale, malgré sa forte intégration à l'économie américaine, incite le président de la Banque interaméricaine de développement (BID), M. Enrique Iglesias, à se montrer sceptique face à l'opportunité de faire du dollar américain la monnaie d'usage en Amérique latine.

M. Iglesias réagissait ainsi à la déclaration faite hier par le président de l'Argentine, M. Carlos Menem, qui a invité les autres pays de la région à abandonner leur monnaie nationale pour le dollar américain.

« Ce qui se passe en Argentine est une dollarisation de facto de l'économie et nous essayons d'accroître encore plus la conversion », a dit M. Menem, au terme d'une réunion qui réunissait 14 pays d'Amérique latine à Mexico.

Dans une interview accordée à *La Presse* à l'ouverture de la Conférence de Montréal, M. Iglesias a dit que la « dollarisation » est une question compliquée sur le plan économique, mais aussi très contestée sur le plan politique.

Sur le plan intellectuel, « c'est une question ouverte, que défend notre économiste en chef (à la BID), mais à court terme aucun pays excepté l'Argentine n'est prêt pour la dollarisation ».

Pour mater l'hyperinflation, l'Argentine a implanté un conseil monétaire par lequel chaque peso argentin en circulation est adossé par un dollar américain en réserve. La semaine dernière, des spéculateurs ont mis en doute la parité du peso avec le dollar US, car cette politique a dégradé la capacité concurrentielle de l'Argentine face au Brésil, qui a dévalué l'an dernier dans la mouvance de la crise asiatique.

M. Iglesias se dit convaincu que l'Argentine va conserver son système monétaire, même au prix d'une croissance plus faible, et trouve encourageantes les déclarations de tous les candidats qui aspirent à succéder au président Menem.

Le débat sur la dollarisation intéresse surtout l'Argentine et quelques pays d'Amérique centrale. La BID organisera un séminaire à ce sujet. « Le chemin d'une idée de cette nature passe nécessairement par l'idée de renforcer les monnaies régionales ou sous-régionales. »

Selon M. Iglesias, l'Amérique latine n'est pas encore prête pour une monnaie commune, mais c'est un projet qui doit être poursuivi. « Il y a des possibilités très réalistes de monnaie commune au niveau du Mercosur », la zone de libre-échange du cône Sud. Cela aiderait à approfondir le processus d'intégration et à mieux coordonner les politiques macroéconomiques. Mais, rappelle-t-il, « les Européens sont arrivés à une monnaie commune après plusieurs décennies de processus d'intégration. »

Par ailleurs, M. Iglesias s'est dit « extrêmement heureux » que les pays donateurs aient maintenu leur intérêt pour les cinq pays d'Amérique centrale dévastés par l'ouragan Mitch, en octobre dernier, malgré les pressions créées par la crise au Kosovo.

Il arrive d'une réunion à Stockholm où 28 pays donateurs (dont le Canada), la BID et la Banque Mondiale ont porté l'aide totale de 6,2 à 9 milliards \$ US. La BID fournira de 3,5 milliards, les pays donateurs 3,7 milliards et 1,8 milliards seront déboursés par la Banque Mondiale.

M. Iglesias explique que sa Banque jouit d'une grande expérience à gérer de tels projets. On a convenu de choisir des projets solides et de faire preuve de transparence dans l'utilisation des fonds. Les pays donateurs et les institutions internationales établiront des mécanismes de contrôle.

Saumon : le Canada réplique à l'Australie

Presse Canadienne
OTTAWA

Le Canada se prépare à répliquer à l'Australie pour son boycott, depuis 24 ans, du saumon canadien.

Le gouvernement canadien prévoit imposer une surtaxe sur tous les produits de l'Australie importés au pays, si elle persiste à refuser d'acheter du saumon frais, refroidi ou congelé.

La liste des produits australiens qui seraient soumis à cette surtaxe a été publiée samedi dans la gazette officielle. Les produits qui y sont énumérés vont du fromage cheddar aux manteaux pour enfants.

Le gouvernement a décidé d'agir après avoir reçu, en juin 1998, l'appui de l'Organisation mondiale du commerce. L'un de ses comités avait jugé le boycott de l'Australie scientifiquement injustifié, discriminatoire et contraire aux obligations de commerce international du pays.

L'AUTO • CLINIQUE

Le grand ménage du printemps

FORFAIT FREINS

98,88\$

PLUSTAXES*

Remplacement des plaquettes de freins avant ou arrière
Appoint du liquide pour freins
Vérification des étriers, des disques et du système hydraulique

De nouveaux disques ou le réusinage des disques existants pourraient s'avérer nécessaires.

Pièces supplémentaires et main-d'œuvre en sus, au besoin.

Le prix peut varier en fonction de la marque et du modèle de véhicule

50%

DE RÉDUCTION SUR LE PRIX D'UN DEUXIÈME AMORTISSEUR OU D'UNE JAMBE DE FORCE MIDAS OR INSTALLÉ CHEZ MIDAS.*

JAMBES DE FORCE TOURING OR pour les voitures de tourisme

AMORTISSEURS TOURING OR pour les voitures de tourisme

AMORTISSEURS RUNNER LT OR pour les camionnettes et les véhicules travail et loisirs

SILENCIEUX ECONOMIZER

49,95\$

PLUSTAXES, INSTALLATION INCLUSE*

Fabriqué par Midas pour la plupart des véhicules nord-américains et importés. Garanti un an. Installation de pièces supplémentaires en sus, au besoin.

SPÉCIAL ENTRETIEN EN 8 POINTS

34,95\$

PLUSTAXES*

Plus un contenant gratuit de liquide de lave-glace.

CES OFFRES SE TERMINENT LE 13 JUIN 1999

* S'APPLIQUE À LA PLUPART DES VÉHICULES. TOUS LES DÉTAILS DANS LES ATELIERS PARTICIPANTS.

Le logo Midas et Des gens d'une grande franchise sont des marques déposées de Midas Canada Inc.

273630

MIDAS®

Des gens d'une grande franchise.

• BOUCHERVILLE 641-4600 • CHAMBLY 447-3100 • CHÂTEAUGUAY 691-8181 • DOLLARD-DES-ORMEAUX 693-8392 • KIRKLAND 694-6670 • LACHINE 634-7079

• LAFONTAINE 438-8187 • LASALLE 363-7092 • LAVAL (CHOMÉDEY) 681-1601 • LAVAL (POINT VIAU) 667-5120 • LAVAL (ST. MARTIN) 668-8101 • LONGUEUIL 670-8160 • MONTRÉAL (CÔTE-DES-NEIGES) 735-2577

• MONTRÉAL (N.D.G.) 481-0404 • MONTRÉAL (ROSEMONT) 526-1627 • REPENTIGNY 581-1370 • ROSEMÈRE 437-4476 • SHERBROOKE 563-3828 • ST-CONSTANT 635-9990 • ST-EUSTACHE 473-1443

• ST-HUBERT 676-0291 • ST-JEAN 348-3861 • ST-LAURENT 956-9000 • ST-LÉONARD 259-4681 • TERREBONNE 471-7550 • YVERDUN 765-9589



BOUGE AVEC TON CŒUR

LA PLUS GROSSE SÉANCE D'AÉROBIE À MONTRÉAL animée par Nathalie Lambert et Michel Laperrière
5 JUIN, COMPLEXE DESJARDINS (Métro Place-des Arts) de 10 h 00 à midi

Inscrivez-vous dès maintenant **1-800-567-8563**

En collaboration avec

Nautilus

Au profit de la



Nous remercions



de nous permettre de promouvoir l'événement.

273630